BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3890 du Mardi 18 Juin 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

POOL

Les populations jettent les bases du dialogue national inclusif

Les assises de la plateforme départementale se sont avérées une véritable palabre ***au cours de laquelle les fils et filles du Pool ont échangé*** *sans détour sur leur destin commun.*

(P.3)

DISPARITION

Nonce apostolique en Argentine, Mgr Kalenga est décédé

Le Pape François avec Mgr Kalenga, en 2016

(P.12)

JOURNÉE DE LA CONCORDE ET DE LA RÉCONCILIATION NATIONALES

Paix et développement au cœur des festivités à Oyo

(P.5)

EXAMENS D'ETAT, SESSION DE JUIN 2019

Tout a été réglé dans les moindres détails, rassure Collinet Makosso

(P.6)

UNITED BANK FOR AFRICA CONGO
En sigle «UBA CONGO»
Société Anonyme au Capital de 12 500 000 000 FCFA
RCCM CG/ 09-B-1766
37, Avenue William Guynet, Centre-Ville, BP: 13 534, Brazzaville
République du Congo

Les actionnaires de la société UNITED BANK FOR AFRICA CONGO SA sont conviés à une Assemblée Générale Mixte, le vendredi 28 Juin 2019 à 10 heures 30 minutes à l'hôtel Radisson Blu, Brazzaville, Centre-ville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

I. Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire
1. Rapport de gestion du Conseil d'administration
2. Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2018
4. Affectation des résultats au 31 Décembre 2018
5. Nomination de nouveaux administrateurs
6. Quitus aux administrateurs
7. Pouvoirs pour formalités légales

II. Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire
1. Modifications des statuts
2. Pouvoirs

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.
La documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société ci-dessus indiquée.

Brazzaville le 14 juin 2019

Le conseil d'administration

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

MODIFICATION
«JING MAO QUARTZ MINERAL»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: parcelle 120, bloc 30, section T,
Mpila Cent fils, Ouenzé, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00058
REPUBLIQUE DU CONGO.

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un procès-verbal de décision ordinaire de l'associé unique de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «JING MAO QUARTZ MINERAL», en date à Brazzaville du 06 juin 2019, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 07 juin 2019, sous Folio 105/5, n°1174, le changement de gérant a été décidé.

Ainsi, Madame SONG YIHAN est nommée gérante de la société «JING MAO QUARTZ MINERAL» SARLU, en remplacement de Monsieur MIAO Junde.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au bGreffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 07 juin 2019 pour son inscription;

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00058.

Fait à Brazzaville, le 07 juin 2019.

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

Avis de Recrutement

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Amélioration des revenus agricoles à travers le développement des filières durables et le renforcement de la société civile congolaise (PAMTAC-B2)», financé par l'Union Européenne et exécuté par l'Association de Solidarité Internationale ESSOR en partenariat avec les ONG congolaises AGRIDEV et CJID; le projet recrute:

- Un (1) Animateur Agricole (Homme ou Femme);

- Un (1) Responsable Commercialisation et Auto emploi (Homme ou Femme);

Pour plus d'informations, merci de consulter la page Facebook d'ESSOR Congo: ESSOR-CONGOESSORCONGO ou de vous rendre au siège d'ESSOR Congo sise à la Case C3-17, Quartier OCH La Glacière à Bacongo-Brazzaville.

Date limite de l'offre:
- **Animateur Agricole:** 20 juin 2019 à 12h00 heure de Brazzaville.
- **Responsable commercialisation et Auto-emploi:** 08 Juillet 2019 à 12h 00 Heure de Brazzaville.

Seuls les candidats présélectionnés recevront une réponse et seront contactés pour un premier entretien.

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Direction: **06 600.51.44 - 04.105.20.77**

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: **Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79**
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

POOL

Les populations jettent les bases du dialogue national inclusif

Dans l'optique de promouvoir une paix durable dans le département du Pool et, au-délà, sur toute l'étendue du territoire national, le Gouvernement et le système des Nations Unies ont institué des plateformes de dialogue et d'échanges intra-communautaires au niveau local et départemental. C'est ainsi que du 12 au 13 juin dernier à Kinkala, chef-lieu du Pool, se sont tenus les travaux de la plateforme départementale sous la présidence de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, en présence d'Euloge Landry Kolelas, Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Maleye Diop, représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Congo, Georges Kilebé, préfet de Pool, et Ulrich Yindoula, représentant du pasteur Ntumi. Ces assises ont mis en lumière les aspirations des populations sinistrées sur les plans socioéconomique, sécuritaire et politique.

Les officiels à l'issue de l'ouverture des travaux

Emanations des plateformes locales des 13 districts et des deux communes de plein exercice du Pool, les assises de la plateforme départementale se sont avérées une véritable palabre au cours de laquelle les fils et filles du Pool ont échangé sans détour sur leur destin commun. Les participants ont analysé et synthétisé les recommandations des plateformes préalablement tenues dans l'ensemble du département, notamment dans leurs aspects sécuritaires, socioéconomiques et politiques.

Ces populations souhaitent entre autres le retrait progressif des militaires postés dans le Pool au profit de la police et la gendarmerie, afin d'être rassurées au plan sécuritaire; le démarrage des opérations de réinsertion des ex-combattants; la clarification du statut du révérend pasteur Ntumi. Elles demandent également l'amélioration de leurs conditions de vie en vue de la relance économique du département. Enfin, l'organisation à l'échelle nationale d'un dialogue national inclusif avec une large participation de toutes les franges sociales mettant un accent sur la consolidation de la paix dans cette partie du Congo et, par conséquent, le développement du Congo.

A la tête du présidium des travaux, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, a rappelé aux participants les vertus même du dialogue et a circonscrit à tous l'intérêt de ce moment décisif dans l'histoire du pays. Malgré les incompréhensions et les sautes d'humeur, il a appelé tout le monde à la retenue, l'apaisement et à la tolérance.

Pour lui, le Pool a déjà traversé trop d'épreuves; il est temps de panser les blessures et de se remettre au travail.

La session départementale du dialogue a été suivie de séances de formation des membres des 15 comités locaux de dialogue, mis en place durant l'organisation des plateformes locales. Ils ont été formés à la prévention et la gestion des conflits et au montage des activités génératrices de revenus, avec un accent particulier sur l'exploitation des comptes prévisionnels. Par la même occasion, chaque comité a été doté en équipements et fournitures de bureau.

Initiées dans le cadre du projet *«Consolidation de la paix et démarrage du processus désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) dans le département du Pool»,* les plateformes locales de dialogue et d'échanges intracommunautaires entendent favoriser la réconciliation et promouvoir le mieux-vivre ensemble entre les fils et filles de ce département meurtri. Elles sont érigées comme préalables indispensables à la réussite des opérations DDR, à l'aboutissement d'une gouvernance démocratique et au renforcement de la protection des droits humains.

L'abbé Guy Honoré, curé de la paroisse de Goma-Tsétsé a salué cette étape cruciale franchie dans le processus de retour de la paix dans le Pool. *«Avec le mouvement de masse des chrétiens qui arrivent au sanctuaire, on peut se dire qu'il y a la sécurité. Avec ce qui vient d'être fait dans le Pool, l'espoir renaît, que cela soit installé dans les cœurs. Pour cela il y a encore du chemin et ce chemin, c'est tous les acteurs qui doivent s'y investir»*, a-t-il dit.

Ce projet, financé à travers le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF), a déjà contribué efficacement au retour et à la normalisation de la vie dans le Pool, notamment dans la promotion des droits humains, à la réhabilitation de quelques infrastructures. Cependant, le représentant résident du PNUD a estimé que le Gouvernement et d'autres partenaires devraient mobiliser des ressources, afin d'éviter toute rupture d'intervention dans ce processus, en l'occurrence de DDR.

«Nous venons tous de vivre un événement inédit que personne ne pouvait imaginer. Je prends acte des conclusions et je ne ménagerai aucun effort pour les transmettre au Président de la République», a affirmé Euloge Landry Kolélas.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Editorial

Dialogue, dialogue, dialogue !

Chez les politiques comme chez des militants, il n'est question que de dialogue. C'est la nouvelle panacée découverte par les «concocteurs» de toutes nos théories politiques. Pour le rendre encore plus irrésistible, lui donner un vernis de neuf, on ajoute «inclusif». Le dialogue inclusif serait, nous dit-on, la solution à tous nos problèmes. Nous voulons hâter la signature d'un accord avec le FMI? Dialogue ! Nous voulons sortir de la crise économique et du délitement de nos valeurs? Dialogue ! Nous voulons ramener la paix? Dialogue !

Il serait paradoxal qu'un journal comme le nôtre, inspiré par les principes évangéliques, de prendre position contre l'affirmation Urbi et Orbi d'une exigence de dialogue dans le pays. Ce serait contraire à tout ce en quoi nous croyons de repousser le dialogue comme solution à notre mal-être. Ce serait même contraire à l'Evangile de soutenir que ceux qui tiennent au dialogue, qui aura lieu tôt ou tard, ne veulent pas poser les bases de notre meilleure coexistence pacifique. Il y en a de sincères. Simplement, l'insistance à vouloir du dialogue sonnera toujours faux tant que les préalables de justice, de vérité et de paix ne sont pas remplis.

En 1991, l'exercice avait quelque chose d'inédit. En 2019, et dans la bouche de beaucoup de «proclamateurs», on a du mal à ne pas y voir une simple occasion de se répartir des postes juteux, de toucher des perdiems, de se repositionner dans le jeu politique… Et de se soustraire à des élections transparentes. Notre microcosme est ainsi fait que nous retrouverions à la tribune les **mêmes qui, à Ouesso, Dolisie ou Sibiti, ont pourfendu les mêmes maux. Qui sont passés à l'opposition, après avoir goûté aux délices du pouvoir.**

Le peuple qui sait les regarder hochera la tête et se dira : c'est un jeu, pas une réelle volonté de changer de pratique pour le bien commun. Et donc, après de belles résolutions, tout se remettra à fonctionner comme avant. C'est-à-dire de travers. Dans l'espérance que le FMI vienne toujours à la rescousse du navire dont nous venons, nous-mêmes, de crever les flancs.

Albert S. MIANZOUKOUTA

JOURNÉE DE LA RUSSIE

La coopération Russie-Congo au beau fixe

Les Russes célèbrent le 12 juin de chaque année, la Journée de la Russie. A Brazzaville, République du Congo, Valéry Mikhaylov, ambassadeur de la Fédération de Russie, a organisé une réception dans l'enceinte de l'ambassade pour dresser le bilan des activités de la Russie dans le monde et de son ambassade en République du Congo. Pour lui, 2019 est l'année de l'Afrique. *«Elle porte l'importance majeure pour le dialogue Russie-Afrique. Le dialogue qui est censé tracer les contours du développement des liens multidimensionnels avec le continent, approfondir une coopération dans tous les domaines, à titre bilatéral et multilatéral, via l'amélioration de la coopération politique, humanitaire, sécuritaire et économique»,* a-t-il déclaré.

Le diplomate russe a égrené tous les sujets, en matière de coopération entre le Congo et la Fédération de Russie. Pour la Russie, le Congo reste un partenaire fiable sur le continent africain. Et Valéry Mikhaylov d'affirmer: *«Cette année est très symbolique pour nos relations avec le Congo. La coopération Brazzaville-Moscou se développe»*, a-t-il dit.

Pour lui, la visite du Président de la République Denis Sassou-Nguesso à Moscou, vise à rallumer le flambeau diplomatique entre les deux pays. *«Cette visite écrit une nouvelle ligne dans l'histoire des relations bilatérales. Les deux présidents ont donné un coup d'accélérateur à notre collaboration»,* a indiqué Valéry Mikhaylov.

Il a estimé que le temps est venu pour la Russie de travailler de concert avec le Congo, afin de garder la dynamique acquise et mettre en œuvre tout ce qui a été exposé sur le papier pour atteindre les résultats tangibles. Dans ce contexte, *«il est envisagé d'organiser la 5e session de la grande commission mixte intergouvernementale russo-congolaise»*, a-t-il fait savoir.

Valéry Mikhaylov

Le diplomate russe a hautement apprécié la coopération entre les deux pays dans le domaine politique et humanitaire. *«J'espère qu'après la visite du Président congolais en Russie, la coopération économique connaîtra un nouvel élan. Plusieurs entreprises russes, notamment Lukoil, Zarubezhneft et d'autres, manifestent leur intérêt vis-à-vis du marché congolais. Nous voyons également le potentiel dans les domaines technologiques»* a-t-il soutenu.

A titre personnel, Valéry Mikhaylov a rappelé qu'il est à sa sixième année en République du Congo. *«Nous sommes arrivés à mettre en œuvre plusieurs projets d'intérêt commun. Je serai bientôt obligé de dire au revoir au Congo ensoleillé. En même temps, je ne quitte pas le continent que j'aime tellement. Je vais continuer mon travail visant à approfondir la coopération Russie-Afrique dans un autre pays africain. L'honneur et le plaisir est pour moi de travailler avec vous»,* a-t-il précisé.

Sur le plan international, le diplomate russe a fait remarquer que son pays a mené en 2018 un travail acharné. *«Il s'agit de l'organisation du Forum public Russie-Afrique. Au mois de*

(Suite en page 4)

HUISSIERS DE JUSTICE

Vers la mise en place d'un titre exécutoire africain

La ville de Brazzaville a abrité du 12 au 14 juin 2019, la 5e rencontre Afrique-Europe des huissiers de justice sous le thème: «Exécution transfrontière: Vers un titre exécutoire africain?». La cérémonie d'ouverture a été patronnée par le ministre d'Etat, Alphonse Claude N'Silou, en présence de Jean Didier Bidié, président de la chambre nationale des huissiers de justice du Congo, et Marc Schmtiz, président de l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ).

Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou ouvrant les travaux du Forum

Cette rencontre a été un moment d'échanges, d'expériences et de partage. Une occasion aussi pour interpeller les Gouvernements sur l'aptitude de l'Etat à garantir l'exécution des décisions de justice, gage de bon fonctionnement d'un Etat de droit, *«fortifié par l'action déterminante de l'huissier de justice, acteur judiciaire de proximité et intermédiaire, aussi bien du chef d'entreprise que du citoyen ordinaire».*

Pour Jean Didier Bidié, le thème de cette rencontre est le prolongement de la réflexion menée à Cap-Town, en Afrique du Sud, lors du 20ème congrès

Marc Schmtiz a, quant à lui, fait remarquer qu'en Afrique et en Europe, les huissiers de justice sont devenus de véritables partenaires et décideurs politiques dans la réflexion sur le rapprochement des législations nationales relatives au professionnels des procédures d'exécution. *«Dans le cadre de ces 5èmes rencontres, ce rapprochement des législations nationales sera envisagé à l'application des normes»*, a-t-il dit.

Depuis les milieux des années 1990, a-t-il poursuivi, *«l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ) effectue comme objectif d'étendre ses actions au continent africain. L'objectif a été atteint au-delà de toute espérance. La profession d'huissier de justice sur le continent africain progresse année après année. Cependant, nous ne pouvons que survivre en tant que groupe professionnel si nous restons unis. L'UIHJ est en réalité en terme de pays, l'une des plus grandes associations dans le monde. Pour garder cette position, nous ne pouvons qu'être unis et parler d'une même voix».*

Ouvrant les travaux, Alphonse Claude N'Silou a estimé que la pertinence du thème choisi justifie l'intérêt que les différents états accordent à ces rencontres. *«Vous devriez persévérer dans l'organisation de ces rencontres qui contribuent au renforcement des capacités des professionnels de la décision judiciaire. Votre ambition de mettre en place un titre exécutoire africain constitue un élément intégrationniste en matière de justice. C'est dire l'importance de vos travaux d'autant qu'ils s'inscrivent dans la droite lignée tracée par l'Organisation pour l'harmonisation des droits des affaires en Afrique (OHADA) dont le dynamisme est une garantie pour l'avenir du droit unitaire africain. La volonté politique des états africains se trouve interpelée».*

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Plus de 120.000 candidats au CEPE

Le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, a procédé jeudi 13 juin dernier à l'école primaire de Mafouta, à Madibou, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, au lancement des épreuves écrites du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), le premier diplôme du cursus scolaire qui sanctionne la fin du cycle primaire et qui donne accès à l'enseignement secondaire au Congo. Au total, 120291 candidats sur l'ensemble du territoire national, dont 46471 à Brazzaville (répartis en 104 centres) ont pris part à cet examen. A cela, il faut ajouter la forte participation des candidats libres qui se situe cette année entre 1200 et 1300 élèves.

Quelques candidats

La délégation du ministre ne s'est pas limitée à Mafouta. Elle s'est ensuite rendue aux écoles primaires: Trois Francs à Bacongo; Immaculée Conception à Ouenzé et Fleuve Congo, à Talangaï. Cette ronde de différents centres consistait à s'imprégner du déroulement de l'examen, mais aussi pour exhorter les candidats au travail.

Dans l'ensemble, le ministre Collinet Makosso s'est dit satisfait du bon déroulement des examens, et du fait qu'aucun incident majeur n'a été enregistré.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

PORTRAIT

Félix Maleckat, Grand officier

«Fais bien ce que tu fais»! Telle est la devise de Félix Maleckat, cet homme qui a servi avec dévouement l'administration congolaise mais aussi l'Eglise catholique. Ses loyaux services sont dignement reconnus. Dans son entourage et ailleurs, beaucoup l'appellent doyen, souvent avec révérence. Il est le doyen des membres de l'association Lions-Club du Congo, qui a eu à le distinguer l'an dernier.

Mgr Yves Marie Monot et Félix Maleckat

Né le 18 juin 1923 à Bétou, à l'extrême-nord de la République du Congo, Félix Simon Marie Blaise Maleckat est fils des feus Simon Bernard Maleckat, traitant à la société Audier Laluki, et de Thérèse Marie Mouzeba. De famille chrétienne, il fut baptisé le 24 juin de la même année, en la fête de Saint Jean Baptiste, à la mission catholique Saint Jean Baptiste de Bétou.

Très jeune, il s'attribue une devise fort évocatrice qui l'a façonné dans sa carrière professionnelle: *«Fais bien ce que tu fais»!* Formé dans le Mouvement scout, il avait aussi appris que le scout ne fait jamais rien à moitié. Le 7 juillet 1941, il est engagé à la Pharmacie des approvisionnements généraux de l'Afrique équatoriale française (A.E.F). Il assume de 1941 à 1956 les fonctions de chef-comptable, chef de personnel transitaire, pour un salaire de 280 FCfa par mois. Avant de se retrouver, de 1956 à 1958, à la Direction générale de l'A.E.F. De 1958 à 1960, il travaille pour une période de transition à l'Organe liquidateur des biens de l'A.E.F.

A l'indépendance de 1960, il est sous-préfet de Dongou, dans l'actuel département de la Likouala, jusqu' en 1963. De 1963 à 1964, il est sous-préfet de Fort-Rousset (actuellement Owando, dans la Cuvette) et assure cumulativement l'intérim du préfet de l'Equateur. De 1965 à 1967, il est secrétaire préfectoral dans le Pool. Envoyé en Algérie, il est de 1967 à 1970, premier conseiller à l'ambassade du Congo à Alger.

Rappelé au pays, il occupe de 1970 à 1977, les fonctions de directeur général de l'Office national du tourisme. Puis, de 1977 à 1979, il est directeur administratif et financier à la Fonction publique et de 1979 à 1983, il exerce les mêmes fonctions à la Direction générale des statistiques. C'est, en 1983, qu'il fait valoir ses droits à la retraite à l'âge de 60 ans, après 42 ans de loyaux services administratifs dignement accomplis.

Syndicaliste, Félix Maleckat fut président de la Confédération française des syndicats des croyants (C.F.T.C). A ce titre, il sollicite et obtient l'intégration des agents auxiliaires (Statut 301 et 302) dans le cadre régulier, car le concours d'entrée lié à cette catégorie avait été abrogé jusqu'à la Loi-cadre de Lamine Gueye.

Félix Maleckat, par ailleurs artiste talentueux: musicien, chef d'orchestre Melo-Congo. Il est le premier prestidigitateur congolais, ayant animé des soirées récréatives dans les bars de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie (Congo), Kinshasa (RD Congo) et Bangui (RCA), avec pour compagne son épouse, feue Firmine Lezo-Maleckat, cantatrice surnommée «Mademoiselle Libellule».

Grand sportif, Félix Maleckat fut champion au 400m plat à la compétition sportive des Armées de Brazzaville et de Léopoldville (de nos jours Kinshasa). Footballeur, il a joué dans l'équipe de Jeanne-d'Arc, qui deviendra «La Lorraine» assumant le brassard de capitaine.

Encadreur des jeunes, dans le Mouvement de jeunes adolescents, le scoutisme, il a été scout mestre c'est-à-dire, maître, commandant une dizaine d'entre eux, une brigade.

Au sein de l'Eglise catholique, Mgr Barthélemy Batantu alors archevêque de Brazzaville lui avait confié la reprise des travaux de réhabilitation de la basilique Sainte-Anne du Congo. C'est dans cette paroisse, sanctuaire-souvenir qu'il s'est révélé grand batteur de tam-tam, lui ayant valu le voyage pour l'enregistrement de la messe des «Piroguiers» à travers des chants composés par Mme Eliane Pépée Barrat, avec les petits chanteurs de Saint-Laurent en France, en 1957. Nommé par la Conférence épiscopale du Congo, Félix Maleckat a également été directeur national des pèlerinages catholiques. Il est fondateur de plusieurs mouvements d'apostolat tels: Archiconfrérie Notre-Dame de Montligeon, Légion de Marie…

Plusieurs fois plébiscité, il a entre autres été décoré dans l'Ordre de l'Ecole noire du Bénin, par le colonisateur français, dans l'Ordre de Saint-Sylvestre par le Saint-Siège, à la médaille du Mérite congolais par le gouvernement de son pays. La plus haute distinction a été l'élévation à la dignité de Grand officier, figurant parmi les dignes fils du Congo décorés par le président Denis Sassou-Nguesso, le 28 novembre 2017. Il avait reçu sa distinction à l'hôtel de ville de Brazzaville, en présence de Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso. Il est récipiendaire de la haute distinction honorifique de Lions-Club, décernée par la section du Congo l'an dernier à Brazzaville.

Avec sa défunte épouse Firmine, ils ont eu 13 enfants dont la plupart ont occupé de hautes fonctions dans l'administration congolaise.

Aristide Ghislain NGOUMA

La coopération Russie-Congo

(Suite de la page 3)

juin 2019, Moscou abritera la réunion des actionnaires de l'Afreximbank qui comprendra une conférence économique Russie-Afrique réunissant les ministres en charge du commerce et des finances, les présidents des banques centrales et les représentants de l'Union africaine. En juillet, la capitale russe abritera le Forum interparlementaire qui sera une belle plateforme pour la percée dans l'approfondissement de nos liens interparlementaires, où nous envisageons la participation de la délégation de l'Assemblée nationale et du Sénat. En Octobre prochain, se tiendra dans la cille de Sotchi, le premier sommet Russie-Afrique. Cet événement offrira une occasion pour la Russie et les leaders du continent d'échanger les vues sur tout le spectre des problèmes africains et de prendre le cap vers le développement de notre coopération à moyen et long terme. Je suis sûr qu'il donnera naissance à une longue tradition permettant de renforcer des contacts au plus haut niveau. De plus, le premier Forum business Russie-Afrique sera tenu en marge du sommet pour la réalisation du potentiel de la coopération économique».

Cyr Armel YABBAT-NGO

JOURNÉE DE LA CONCORDE ET DE LA RÉCONCILIATION NATIONALES

Paix et développement au cœur des festivités à Oyo

Les festivités officielles relatives à la Journée de la concorde et de la réconciliation nationales ont eu lieu à Oyo, dans le département de la Cuvette, sous le patronage de Marius Mouambenga, commissaire général chargé de la permanence du Comité de suivi de la Convention pour la paix et la réconciliation du Congo. Le préfet de la Cuvette, Jean-Pierre Heyko-Lekoba; le président du Conseil départemental, François Joseph Olanzobo; le sous-préfet d'Oyo, Roger Louzaya-Maningui; le maire de la commune d'Oyo, Gaston Yoka; les représentants des partis politiques de la majorité comme de l'opposition et du centre, ainsi que ceux de la société civile y étaient présents.

Les officiels

Et cela en souvenir de la fin de la conférence nationale, le 10 juin 1991 à Brazzaville.

Les Congolais se souviennent encore de la date du 10 juin, un jour mémorable cristallisé en 1991 par un cérémonial riche en symboles et significations: le lavement des mains et le planting de la forêt de l'unité nationale par toutes les Forces vives présentes à ces assises.

Pour ce 28e anniversaire, un grand engouement de la population a été constaté. Parmi les activités organisées figuraient la causerie-débat sur le thème: «Réconciliation nationale et marche vers le développement: le cas d'Oyo».

Marius Mouambenga a justifié le choix de la ville d'Oyo pour abriter ces festivités. *«Dans notre pays, on peut noter que tous les départements touchés par les différents conflits n'ont pas connu le moindre développement voici bientôt deux décennies et ce, malgré les efforts considérables déployés par le Gouvernement dans le cadre de la municipalisation accélérée. Par contre, la commune d'Oyo a connu depuis une trentaine d'années, la paix, la concorde et le bien-vivre ensemble des filles et fils de la commune. C'est certainement ce climat de paix qui a encouragé certains investisseurs privés et l'Etat à oser investir dans la commune. Le cas d'Oyo nous a paru donc intéressant à examiner pour éventuellement tirer des leçons susceptibles de profiter à d'autres localités de notre pays»*, a-t-il indiqué.

Il a loué les mérites de la commune d'Oyo pour sa marche vers le développement. *«Oyo remplit, selon nous, les conditions pour un développement harmonieux et efficace»,* a relevé Marius Mouambenga.

Quelles leçons tirer?

Après avoir visité la majeure partie des infrastructures économiques de la commune d'Oyo, les participants se sont posés quelques questions: peut-on faire pareil dans une autre localité et à quelles conditions? Quel rôle les acteurs politiques dont le pouvoir d'achat est quelque-fois bien meilleur que celui du citoyen pourraient-ils jouer dans un schéma comme celui en cours à Oyo ? Quelle place accorder au monde rural dans un tel processus?

Le sous-préfet d'Oyo qui a présenté le sous-thème: *«Historique de la ville d'Oyo au sujet de son développement»*, a rappelé que la généalogie des peuplements d'Oyo remonte aux XVème et XVIe siècles lorsque les Ngala se sont implantés sur l'immense espace actuel du Congo septentrional. «A sa création le 1er janvier 1963 jusqu'en 1982, Oyo fut un Poste de contrôle administratif (PCA). Ce qui se passe aujourd'hui à Oyo a été révélé par un natif d'Oyo en 1940, en la personne de Marcel Okoyo, le visionnaire. Selon le témoignage de Jean-Marie Ewengue, actuel secrétaire permanent du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles: *«Et vous, habitants d'Oyo, je vous prédis que Oyo, mon village natal, deviendra plus tard semblable à une ville de France «Oyo Asia Oya Poro»,* répétait-il en Mbochi, *avec les grandes avenues éclairées la nuit, de grandes maisons peintes en blanc, vous connaitrez l'arrivée des étrangers et vous habiterez avec eux, Oyo deviendra comme Kinshasa, comme une ville de France, Oyo Poro».*

Le sous-thème *«développement rural, urbain et périurbain»,* a été développé par un expert de la FAO qui a expliqué comment son institution apporte son appui à un projet, dans le cadre du renforcement des capacités des organisations paysannes du Congo.

Ces exposés ont suscité de la part des participants un grand intérêt. Parmi les questions soulevées figurent le fait de savoir comment asseoir la transparence aux élections pour garantir l'unité nationale et la paix; à une année et demie de la présidentielle 2021? Quelles sont les dispositions déjà prises, pour éviter des contestations qui amèneraient à des conflits sanglants? Quel est l'impact de la présence des banques à Oyo sur le quotidien de la population? Pourquoi n'y a-t-il pas d'éléphants blancs à Oyo?

Pascal AZAD DOKO

TRANSPORT FLUVIAL

Le Congo a signé un accord de siège pour l'entretien de ses voies navigables

Le Groupe d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables (GIE-SCEVN) a signé avec la République du Congo, le 13 juin 2019, un accord de siège pour entretenir et améliorer les conditions de navigation de l'ensemble des voies d'eau navigables d'intérêt commun avec la RCA. Le document a été paraphé par Cyprien Sylvestre Mamina, secrétaire général des Affaires étrangères, représentant le ministre des Transports, et Alexis Dekoïsset, coordonnateur du GIE-SCEVN.

Pour le coordonnateur, Alexis Dekoïsset, cette cérémonie, loin d'être une simple formalité, est pleine de sens, étant donné le caractère intégrateur de cet outil qu'est le GIE-SCEVN. *«C'est un outil inter-Etats de la République du Congo et la RCA dont la mission principale consiste à entretenir et à améliorer les conditions de navigation de l'ensemble des voies d'eau navigables d'intérêt commun aux deux pays»,* a-t-il dit.

En effet, le Groupe d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables a été créé en mars 2007, après l'évolution institutionnelle du service d'entretien des voies navigables, de la volonté des hautes autorités de la République du Congo et de la RCA. Mais, ce service commun existe depuis 1970 et était sous la tutelle respectivement de l'ex-Agence transcongolaise des communications (ATC) et de l'ex-Agence centrafricaine des communications fluviales (ACCF).

Après la dissolution de ces deux entités au Congo, en février 2000, et en RCA en mai 2001, *«il devenait impérieux de donner à cet outil d'intégration un statut juridique…Grâce à l'appui de la République du Congo au travers des divers avantages contenus dans l'accord de siège que nous venons de signer, le GIE-SCEVN compte mettre à profit ces acquis pour contribuer à la facilitation de la circulation des personnes et des biens sur les voies d'eau inter-Etats. Cette opportunité permettra également au GIE-SCEVN de renforcer son caractère d'outil d'intégration réussi de la zone CEMAC»,* a déclaré Alexis Dekoïsset.

Le secrétaire général des Affaires étrangères a précisé que la navigation sur le fleuve devient pénible: *«Cela est dû à la dégradation de la voie fluviale et au manque d'entretien»*, a-t-il relevé.

Le réseau fluvial Oubangui-Sangha constitue l'axe vital de l'économie des deux pays et pour les échanges entre les deux peuples. Pendant la campagne de navigation qui est souvent ouverte entre juin et décembre, les personnes et les marchandises en provenance des ports de Brazzaville et Bangui, empruntent la voie.

Après le retrait de l'assistance technique du port de Rouen, les dirigeants congolais et centrafricains ont confié la mission aux ingénieurs locaux, afin de veiller au respect des normes de sécurité sur ce réseau fluvial inter-Etats.

Le contrat constitutif du Groupement d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables de la République du Congo et de la République Centrafricaine (GIE-SCEVN) a été signé le 29 mars 2007 à Brazzaville, par les ministres congolais et centrafricain des Transports et de l'aviation civile.

KAUD

Coup d'oeil en biais

Futurs barils contre liquidités

Africa Energy intelligence, un journal confidentiel enquêtant sur les grands acteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité en Afrique, a révélé la semaine passée le prêt gagé sur le pétrole congolais consenti à la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) par le trader suisse Mercuria. Si l'information s'avère vraie, les spécialistes des finances et de l'économie voient dans l'engagement du Congo dans la poursuite des préfinancements pétroliers un mauvais signal au Fonds monétaire international (FMI) sur sa volonté réelle de tenir son engagement de rétablir la soutenabilité et la viabilité de sa dette publique. L'institution de Bretton Woods avait demandé au Gouvernement congolais de stopper tout recours à cette pratique. C'est la énième fois que le Congo gage ses futurs barils pour se procurer des liquidités auprès des traders avec ce que cela comporte comme travers. Et cela pousse à penser que le préfinancement pétrolier au Congo est comme une paramécie: plus on coupe, plus ça repousse!

Des salariés contractuels au bout du rouleau

Ce sont les damnés du ministère congolais des Hydrocarbures. Depuis plusieurs mois, ils n'ont pas perçu le moindre franc, affirment-ils. Ils accumulent plus de 20 mois d'arriérés de salaire, ont-ils écrit sur une pancarte. Du coup, ils ne peuvent pas honorer les traites, ni payer les loyers pour ceux qui sont locataires, ni les soins de santé ou la scolarité de leurs enfants, pour certains. Bref, ils n'arrivent plus à assurer la *«dépense quotidienne».* D'autres ont carrément les créanciers aux trousses. Désespérés, jeudi 13 juin, ces agents contractuels ont choisi d'observer un sit-in doublé d'un concert de casseroles à l'entrée de l'immeuble abritant le siège de leur ministère, afin de faire *«respecter leurs droits»*. Ils ont relancé leur sit-in ce lundi 17 juin.

Adduction d'eau dans plusieurs quartiers: la fin d'un cauchemar?

L'eau potable rejaillira-t-elle sans interruption des robinets de tous les quartiers de la ville-capitale? Le renforcement des capacités de production des usines d'eau de Djiri, au nord de la capitale, et du Djoué, à Kinsoundi-barrage, par la réparation des électropompes de ces deux usines alimentant Brazzaville, a commencé à porter des fruits. Dans certaines zones des quartiers comme Diata, Mama Mboualé, Massengo, Moutabala, Plateau des 15 ans, etc., où plusieurs ménages étaient privés d'eau pendant plusieurs mois, voire des années (le cas de Diata, notamment dans l'avenue Mpiaka (2 ans de sécheresse), ou au quartier Batignolles, dans la rue Voula (plus d'un an), désormais elle coule régulièrement avec une forte pression. Mais, à cause de cette pression, des tuyaux sont perforés, provoquant d'importantes fuites d'eau. La pose de conduites d'eau plus résistantes et plus grosses s'impose donc.

Fiscalité: Canal+ obligé de mettre la main à la poche

En cette période de disette, l'Etat congolais cherche à renflouer ses caisses par tous les moyens en s'appuyant sur la dernière loi de finances. Il exerce, par exemple, une pression fiscale sur le secteur privé qui se plaint de vivre le calvaire du harcèlement. Parmi les entreprises victimes il y a Canal+, à qui le Gouvernement réclame 35 milliards de Francs CFA au titre du redressement fiscal. La chaîne française de télévision a vigoureusement réfuté le montant de l'amende, mais elle a entamé des négociations, apprend-t-on, et serait sur le point de trouver un accord avec le fisc congolais, selon le journal confidentiel ''La Lettre du Continent''.

Distributeurs de la mort à l'oreille dure

La vente des produits impropres à la consommation ne s'arrête pas dans le pays, bien au contraire. Des commerçants véreux tournent en dérision les pouvoirs publics en mettant sur le marché des produits nocifs pour la santé. Tel celui qui a été pris la main dans le sac vendredi dernier. Il a transformé en dépôt de produits périmés de toutes sortes un immeuble situé rue Paul Kamba, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. Ce dépôt illégal, appartenant à un étranger, a été purement et simplement fermé, et la marchandise saisie par les services habilités du ministère du Commerce sera incinérée sans autre forme de procès.

Mystère après la découverte d'un cadavre au bord du CHU

Un homme a été retrouvé mort par des passants lundi 17 juin 2019 à Brazzaville. Le cadavre reposait tout au fond des fleurs ornant le mur du Centre hospitalier et universitaire (CHU-B), boulevard Lyautey, en face du siège de La Semaine Africaine. Les circonstances du drame sont encore très floues. Selon des témoignages, l'infortuné souffrait de troubles mentaux. Son corps a été déposé à la morgue municipale.

Sourires et inquiétudes chez les vacataires et volontaires du Kouilou

La misère a tellement gagné le pays que le Gouvernement n'arrive plus à faire face au fonctionnement de certaines structures d'Etat. Dans le département du Kouilou, pendant plusieurs années les vacataires et volontaires de l'enseignement et de la santé n'étaient pas rétribués. Le Conseil départemental vient de leur verser trois mois de primes forfaitaires. Ce geste leur a apporté sourire, mais aussi inquiétude. Sourire du fait que ces primes vont les aider un tant soit peu à souffler. Inquiétudes aussi parce qu'ils ne savent pas si le Conseil continuera de voler à leur secours. Que fait le Gouvernement?

EXAMENS D'ETAT, SESSION DE JUIN 2019

Tout a été réglé dans les moindres détails, rassure Anatole Collinet Makosso

Ce mardi 18 juin, 74216 candidats répartis dans 197 centres sur l'ensemble du territoire national affrontent le Baccalauréat général. Dans cette interview, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, parle de l'ensemble des étapes de préparation des examens d'Etat et assure que le calendrier scolaire a été strictement respecté de bout en bout. Il soutient aussi que les élèves et enseignants ont disposé du temps nécessaire à la préparation du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et du Baccalauréat. Le «premier candidat» aux examens d'Etat revient également sur les contours de la répression sans merci que le Gouvernement ne cesse d'engager contre les mafieux de l'industrie de la fraude.

Anatole Collinet Makosso.

**L'actualité dans votre département, c'est le début, ce mardi 18 juin, des épreuves écrites du Baccalauréat général. Quelle est la particularité de cet examen, si l'année dernière, l'accent était mis sur la lutte contre la fraude en milieu scolaire?*

**Le calendrier scolaire a été fait de façon que tirant les leçons de l'année passée, les élèves aient au moins un mois de préparation entre la période où ils passent le bac blanc et la période d'examen. Nous l'avons fait parce qu'on se rendait compte que les programmes n'étaient achevés qu'à peine à une semaine des examens. Avec toutes les perturbations, il pouvait arriver que les élèves soient allés au Bac blanc sans que le programme n'ait été totalement achevé. Après le bac blanc, il n'y avait plus de temps pour évaluer le travail des élèves au niveau du bac blanc, donc de corriger les lacunes. Nous avons ramené le Baccalauréat à partir du 18 juin, en faisant en sorte que le bac blanc, tout comme le BEPC et le CEPE blanc, aient lieu au plus tard le 15 mai, pour permettre aux enseignants et aux élèves d'avoir au moins cinq à six semaines de travail pour refixer les notions. C'est déjà l'une des particularités pour l'année scolaire.

En plus, comparativement aux années passées, tous les élèves en classe d'examen avaient au moins leurs professeurs, dès le début, qui ont été renforcés par les finalistes. Les chefs d'établissements se sont organisés de telle sorte que les finalistes prennent aussitôt les classes intermédiaires et les enseignants chevronnés se concentrent sur les classes d'examen.

En termes d'organisation, cette année également, dans le cadre des inscriptions, il y a eu une forte réduction des candidats libres, pratiquement de moitié. Parce que le travail de dissuasion de dénonciation que nous avons réalisé l'année dernière sur la lutte contre la transhumance et le mercenariat a produit des effets. Nous avons organisé les choses de telle sorte que n'est plus candidat libre qui le veut.

Les candidats libres devraient être enregistrés, immatriculés à la Direction générale de l'éducation non formelle. Celle-ci devrait s'assurer des conditions requises pour être candidats libres. Quand une personne se présente pour s'inscrire comme candidat libre, on vérifie son âge scolaire. Si ce dernier est encore conforme à une scolarité formelle, son dossier est rejeté. C'est là qu'on a fini par découvrir que ceux qui se présentaient comme candidats libres sont ceux qui fuyaient, c'était une sorte de fraude. Le candidat fuit l'établissement scolaire dans lequel il fréquente parce qu'il est connu. Il va s'inscrire dans une autre localité, sachant que ce n'est pas lui qui va composer, c'est quelqu'un d'autre. Comme personne ne le connait dans cette localité, il passe inaperçu. La Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle a fait ce tri pour nous permettre d'accepter comme candidats libres que ceux qui méritent de l'être.

Toujours en termes d'organisation, le travail de la direction de la lutte contre la fraude a également produit des fruits, ainsi que celui de la direction des services d'information et de communication au travers de la carte magnétique numérisée qui permet d'identifier l'élève depuis le premier trimestre. Les inscriptions frauduleuses devraient déjà être maîtrisées. Voilà un certain nombre de dispositifs mis en place qui peut permettre d'affirmer qu'un petit effort vient d'être fait.

Je tiens à vous dire que l'industrie de la fraude fonctionne comme des cartels de drogue. C'est de la criminalité organisée. Ils ne dorment pas. Chaque fois que le Gouvernement met en œuvre une politique efficace de lutte, tout comme les cartels de la drogue, il ya des industriels de la fraude qui sont habitués à ces pratiques et s'organisent pour imaginer quelque chose. On ne sait pas ce qu'ils vont nous servir cette année.

**Est-ce que tout est fin prêt pour que l'examen se déroule dans les bonnes conditions?*

**Tout est fin prêt de la part des élèves, comme je vous l'ai dit. J'ai fait le tour des départements, nous avons tâté le pouls des élèves. Je pense qu'ils sont prêts, bien organisés. Du côté de l'administration aussi, les conditions sont réunies. Les membres du jury ont réceptionné les malles. Les délégations sont parties samedi. Au niveau des localités, les chefs d'établissements et les membres du jury qui les ont rejoints ont déjà pris toutes les dispositions pour que les lieux soient assainis. Je pense que ce mardi, à 10 heures, le bac aura lieu sur toute l'étendue du territoire national.

**Est-ce que des mesures spéciales ont été prises pour les départements lointains, localités très éloignées de Brazzaville?*

**Comme chaque année, quel que soit le lieu, dès l'instant où il y a des élèves qui y ont fréquenté, le bac se déroule normalement. Les membres du jury se sont déplacés dans les commodités habituelles qui leur permettent de faire leur travail en toute dignité.

**Vous avez longuement parlé de la fraude, vous savez qu'en pareilles circonstances, les vendeurs d'illusion ne manquent jamais. Avez-vous pris des mesures pour que le regard des candidats ne soit pas détourné par ces perturbateurs?*

**Je pense que c'est le travail que nous avons fait pendant toute l'année. Je voudrais aussi saluer l'apport des familles et des chefs religieux. Je pense qu'un grand travail d'élévation de la conscience nationale, de la conscience juvénile a été fait par tous ces acteurs qui amènent les enfants à comprendre qu'ils ne peuvent compter que sur leurs propres efforts et ne pas se fier aux marchands d'illusion, à la fraude et à tous ces artifices. L'ensemble du peuple s'est rendu compte de la gravité des éléments frauduleux. Parce que l'industrie de la fraude, telle que mise en place par certains compatriotes est une arme de destruction de la société, d'un Etat ou d'un Gouvernement. Qu'elle est aussi un axe efficace d'enrichissement illicite. Sur la base de ces deux éléments, les industriels de la fraude ne peuvent pas se décourager, même s'ils n'ont rien à offrir, ils sont obligés d'inventer. Il faut qu'ils montrent à tout prix leur existence.

Quand nous parlons de la campagne d'examens, chez eux, c'est la campagne des affaires. S'ils ratent cette année ou cette période, il leur faudra attendre 12 mois plus tard. C'est comme une activité foraine chez eux, ils vont multiplier des faux sujets sur les réseaux sociaux, rassurer les parents d'élèves moyennant quelque chose, subtiliser l'argent des parents pour qu'on puisse faire admettre l'enfant, qu'ils ont quelqu'un à l'informatique pour mettre le nom de l'enfant, vous aurez tout ça dans le pays.

Je demande aux enfants de se rassurer que ce qui passera à l'examen n'est pas dans les réseaux sociaux, mais dans les cahiers. Que leur attention ne soit pas détournée par ceux qui leur donneront des sujets de dernière minute. Du coup, ils risquent de ne plus réviser normalement, mais se concentreront sur ces sujets, vont chercher à les mémoriser pour arriver en classe et tomber sur des sujets tout à fait différents et ils risquent d'être déstabilisés.

**En cas de fraude, quel est le sort réservé aux candidats qui seront surpris en flagrant délit de fraude?*

**Ils le savent déjà. Ils savent ce que leurs condisciples, leurs aînés ont subi l'année antérieure. Vous êtes totalement disqualifié, échoué d'office et vous avez trois ans sans passer l'examen. A part quelques éléments de la jeunesse, ce reflexe qui consiste à avoir un petit bout de papier, nos élèves ont pris conscience qu'ils n'ont plus besoin de simuler leur faiblesse par une connaissance artificielle au travers des moyens de ce genre. Mais, comme ils sont souvent victimes des industriels de la fraude, ils ont une conscience fragile, la tentation est grande d'essayer de les suivre un peu. Je pense que les élèves ont pris conscience parce que chaque année, nous avons moins d'élèves qui se livrent aux activités de ce genre.

**Dans cette affaire de fraude, il n'y a pas que les élèves, mais également des responsables commis à la tâche de surveiller les examens et les membres du jury. Quelles sanctions encourent-ils en cas de déviance?*

**Nous savons que dans toute action humaine, il ya quelques brebis galeuses. Nous déployons des centaines de jury, chefs de centres et chefs de centres adjoints, des milliers de surveillants, il ne peut pas manquer dans le lot des gens qui sont parfois des suppôts des industriels de la fraude. Vous pouvez avoir des fonctionnaires avertis avec une certaine probité, mais il ya ceux qui y vont pour des raisons de commerce. Toujours est-il que, comme dans toute société, malheur à vous lorsque vous vous ferez prendre. Nous avons rappelé à toute personne impliquée dans les examens les risques encourus en cas de fraude. Il y en a qui ont répondu devant le procureur de la République, ceux qui ont été détenus… Le dispositif répressif qui a été mis en place est tel que malheur à celui qui se fera prendre!

**A quelques heures du Baccalauréat, certains élèves n'ont pas trouvé leurs noms sur les listes définitives. Est-ce que cela a été réparé?*

**Ça m'étonnerait. Les inscriptions ont été faites en ligne par les chefs d'établissements, et les candidats eux-mêmes. Ces inscriptions ont été suivies par la Direction départementale. Tout ce système a été modernisé. Nous avons publié les listes provisoires trois mois avant les examens. Vous avez certainement remarqué qu'il n'y a pas eu d'attroupement cette année à la DEC parce qu'un élève pouvait consulter, via son smartphone, son nom, son numéro et son centre d'examen. Tout ce travail a été finalisé, il ya un mois. Les réclamations ne manquent jamais, les choses ont été gérées avec beaucoup d'humilité et de responsabilité. C'est une œuvre humaine, les failles ne manquent jamais.

Qu'à cela ne tienne, il se pourrait, par extraordinaire, qu'un enfant, jusqu'à mardi, ne retrouve pas son nom, soit parce qu'il était en retard ou distrait. Si par quelques raisons que ce soit, un enfant n'a pas retrouvé son nom, qu'il se présente au centre d'examen le plus proche. On lui fera faire la composition et sa situation sera régularisée. Il n'y a aucun problème. Mais s'il n'a jamais été inscrit, on le saura, la technique va nous le démontrer. Mais on lui aura déjà donné l'occasion de passer son examen et de réduire les risques.

**Au lycée Thomas Sankara, il ya eu des détournements de fonds relatifs aux frais d'inscription au Baccalauréat, il y a eu des élèves victimes. Quel est leur sort, est-ce-que la situation a été résolue?*

**Nous sommes un Etat responsable. C'était de la responsabilité de l'Etat, même si la responsabilité civile incombait aux auteurs du détournement, les procédures judiciaires ont été engagées en conséquence. Mais pour les enfants victimes, les dispositions ont été prises. L'Etat s'est substitué aux familles pour rembourser ses frais et les enfants ont été bel et bien inscrits.

Je pense que ces élèves vont composer. Ils sont inquiets parce qu'ils n'ont pas vu leur frais arriver à destination. Ils ont été inscrits parce que l'Etat avait pris toutes les dispositions pour que les élèves ne soient pas victimes du comportement véreux de nos compatriotes.

**L'année dernière, le département de la Likouala était dernier en termes de résultat au bac, est ce que cette année, les choses ont été revues pour améliorer les résultats?*

**Ce département a été placé dans les zones d'éducation prioritaire chez nous. Comme nous l'avions fait durant plusieurs années pour le département du Pool. Et vous avez vu, le ministre était descendu là-bas, il a pris des dispositions pour qu'il y ait un renforcement de capacités de nos élèves et des enseignants. Les inspecteurs ont été dépêchés de Brazzaville, dans toutes les disciplines pour aller former l'équipe pédagogique. Ils ont donné des cours de soutien, d'encadrement accéléré à nos élèves. Le défi que nous avons est de faire que le département de la Likouala ne soit pas, comme vous le dites, dernier. Ce programme va s'étendre sur plusieurs années pour que ce département se sente dans un esprit de compétitivité avec les autres et pourquoi ne pas espérer avoir les cinq premières places dans les années qui suivent?

**Un message à l'endroit des candidats?*

**Je voudrais d'abord rendre un vibrant hommage au Président de la République et saluer l'action du Gouvernement qui a permis de réunir toutes les conditions nécessaires pour une organisation saine des examens d'Etat sur toute l'étendue du territoire national. Je voudrais également remercier les enseignants, les parents d'élèves qui ont accompagnés le Gouvernement dans ce processus d'une année scolaire calme; les responsables religieux qui ont pris le relais de la campagne de sensibilisation de lutte contre la fraude.

Je voudrais renouveler la confiance aux membres du jury, aux surveillants, pour qu'ils prennent la mesure de leurs responsabilités dans l'organisation des examens. Bien entendu, exhorter les élèves à faire preuve de plus de concentration, plus de relaxation et plus de réflexion pour passer leur Baccalauréat dans les conditions normales de température et de pression. Je voudrais souhaiter bonne chance à tous les candidats, y compris à moi-même, le premier candidat. Quant à tous, nous devons unir nos efforts contre l'industrie de la fraude.

**Après le Baccalauréat, le tour reviendra mardi en huit aux élèves de la classe de 3e de passer le BEPC. Eu égard à votre agenda, est ce que vous pouvez profiter de l'occasion pour lancer également un message à l'égard de ces candidats?*

**Ils ont le même message, celui de la concentration, de la réflexion, de la relaxation pour leur permettre de passer les examens dans les conditions normales de température et de pression, comme ils l'apprennent en chimie à l'école.

**Le Pool a retrouvé la paix, y a-t-il beaucoup de centres dans ce département?*

**Bien sûr. De toutes les façons, s'agissant du bac, on avait toujours les mêmes centres: Mindouli, Kinkala, Kintélé, Nganga Lingolo…C'est plutôt pour le BEPC que de nouveaux centres ont été ouverts. Nous avons tenu à ce que les localités qui étaient, semble-t-il, difficiles d'accès, dont les enfants étaient obligés d'être déplacés pour venir dans d'autres centres, on a tenu à ce que ces centres d'examens puissent fonctionner. C'est le cas de Mayama, Kimba, Vinza, Louomo, bref, de toutes les localités dont on disait que l'école n'a pas fonctionné. Nous avons désormais la preuve qu'elle a fonctionné.

**Monsieur le ministre, nous sommes en juin et nous remarquons qu'il n'ya pas d'harmonie au niveau des écoles privées, certaines sont en vacances et d'autres non, comment expliquez-vous cela?*

**Le calendrier scolaire est le même sur toute l'étendue du territoire national. Les cours s'arrêtent le 30 juin et reprennent au début d'octobre. Il est possible et nous donnerons exceptionnellement l'autorisation aux établissements qui pourraient organiser un mois plus tôt les cours de remise à niveau. Nous verrons quelles sont les dispositions qui pourraient être prises. Mais pour l'ensemble, le calendrier scolaire est le même, que l'on soit dans une école publique, conventionnée ou privée.

Propos recueillis par
Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

ENTREPRENARIAT

Aider les jeunes à passer de la théorie à la pratique

Le président de l'ONG Leadership Entreprenariat Business (LEB) et président-directeur général du cabinet de formation Franklin Covey au Congo, Precy Ndongui a, dans l'interview ci-après, expliqué comment le programme YALI (Young africain leaders initiative), institué par l'ancien président américain Barack Obama, mis en place pour identifier des jeunes leaders africains, a choisi les jeunes de son ONG pour renforcer leurs capacités sur l'entreprenariat.

Precy Ndongui

**Présentez-nous votre ONG: quels sont ses objectifs?*

**L'ONG Leadership Entreprenariat Business (LEB) Congo est une ONG locale. Nous avons lancé nos activités en mars 2017, cela nous fait deux ans que nous opérons sur le territoire congolais. Notre vision, c'est de briser le cycle au chômage en milieu jeune par la formation pratique en leadership, en entreprenariat, en business et par le financement des startups. Simplement, nous nous sommes rendus compte que le système éducatif au Congo n'offre pas beaucoup de pratique, il y a trop de théorie. Un titulaire d'un master ou d'une licence en comptabilité par exemple, ne sait pas monter un bilan. Notre mission est de donner la formation pratique. Ceux qui passent par nous, en cherchant un emploi, ont les compétences nécessaires pour pouvoir assumer leurs fonctions et atteindre leurs objectifs. S'ils décident d'entreprendre, là encore, ils ont des compétences pour réussir dans leur parcours d'entreprenariat. Nous avons depuis mars 2017 jusqu'à ce jour formé 2150 Congolais et notre approche a été différente des approches des autres ONG, parce que la plupart des ONG sont concentrées dans les deux grandes villes: Pointe Noire et Brazzaville, oubliant que la jeunesse se trouve partout et qu'elle a besoin de se former. Depuis mars 2017, nous avons lancé un programme appelé *«week-end entreprenariat»* dans les douze départements du Congo. Nous avons déjà parcouru neuf départements dans lesquels nous avons formé les 2150 Congolais dans les domaines de l'entreprenariat, du business et du leadership.

**Quel est l'impact du programme YALI dans votre ONG?*

**Le programme YALI est un programme que l'ancien président américain Barack Obama a mis en place pour identifier des jeunes leaders africains. Chaque année depuis 2014, près de 700 jeunes africains sont sélectionnés sur la base du record de l'historique qu'ils ont dans leurs propres communautés et ces 700 personnes sont envoyées aux USA pour poursuivre des études dans leur domaine d'expertise. YALI ne forme pas les leaders, il renforce leurs capacités. Dans ce cadre, avec le programme YALI, nous avons fait la découverte du leader mondial en développement et en leadership qui est la société Francklin Covey. Cette société est la plus grande société au monde qui forme en leadership et en en développement. Elle est dans 150 pays incluant le Congo et nous représentons cette société au Congo, nous sommes dans 151 pays. Nous avons acheté la licence de ce géant mondial et nous sommes en train de renforcer les capacités des managers, des dirigeants et chefs d'équipe. L'ambassade des USA au Congo a sélectionné 200 jeunes collégiens pour la formation de base en leadership et LEB Congo a été choisi pour former ces jeunes dans la ville de Pointe-Noire et de Brazzaville. Nous avons, cette année, deux personnes de notre ONG qui ont été sélectionnées dans le programme YALI.

**Pourquoi avez-vous choisi d'entreprendre?*

**A la base, j'ai eu la chance de travailler très jeune à l'âge de 20 ans. Je suis en train de travailler aussi pour une organisation internationale, Hope Congo. J'ai choisi d'entreprendre, parce que j'ai rencontré des amis qui à l'école étaient très brillants jusqu'en master, mais juste après l'obtention de leurs diplômes ont eu du mal à avoir du travail. J'ai mis à leurs dispositions les notions de comptabilité et de gestions que je connaissais et j'étais dans une organisation financière. La demande n'a fait que grandir. Voilà pourquoi j'ai décidé de créer cette ONG LEB Congo. Une année plus tard, l'une des leçons que j'ai apprise c'est que ce n'est pas facile de gérer une ONG sans avoir sa propre source de revenu stable. Nous nous sommes réunis en Conseil d'administration et avons décidé de travailler avec Franklin Covey et nous avons mis le cabinet en place. Nous avons l'ambition de former plus de 5000 jeunes d'ici à 2021. Cette année, notre deuxième plan stratégique sera clôturé. Nous croyons que l'une des causes du chômage en milieu jeunes au Congo c'est le fait que la formation est très théorique et que le système éducatif doit être renforcé.

**Comment arrivez-vous à manager cette équipe en tant que jeune?*

**La plupart de ceux qui travaillent avec moi et qui sont sous mon autorité sont plus âgés que moi. En tant que leader, nous avons la responsabilité de partager la même vision et aussi de montrer aux gens ce qu'ils doivent faire, comment le faire lorsqu'il y a des tensions, savoir comment soutenir, régler et avancer. Nous sommes dans le leadership, l'entreprenariat et le business; nous avons la responsabilité de prouver par l'action ce que nous disons. Deux ans plus tard, nous sommes plus de 22 personnes qui travaillent dans cette ONG et dans le cadre de FranKlin Covey, nous avons 10 personnes qui travaillent avec un contrat. Le leadership n'est pas seulement professionnel; c'est un style de vie à plein temps.

Propos recueillis par
Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Energie électrique du Congo n'arrive pas à fournir l'électricité de qualité aux abonnés. Pourtant, elle s'empresse de facturer cette mauvaise qualité de service. Pourquoi au Congo les sociétés changent de nom mais ne changent-elles pas d'habitudes?

MMM (Mouhoumi, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

LIBRE OPINION

La Génération future des Leaders africains

Par Todd Haskell, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo

«Les participants au programme YALI (Young Africain Leaders Initiative) ne deviennent pas des leaders, mais ils découvrent le leader qui sommeillait en eux.» C'est avec ces mots que Mlle Bénit Mbiakolo, membre du Conseil consultatif de la jeunesse et ancien participant YALI, définit le programme. Selon elle, ce programme permet aux jeunes Africains de se découvrir, de connaître les potentialités de chaque peuple et de chaque pays. Cette connaissance permet au réseau YALI d'être plus fort, afin d'accompagner un développement durable en Afrique.

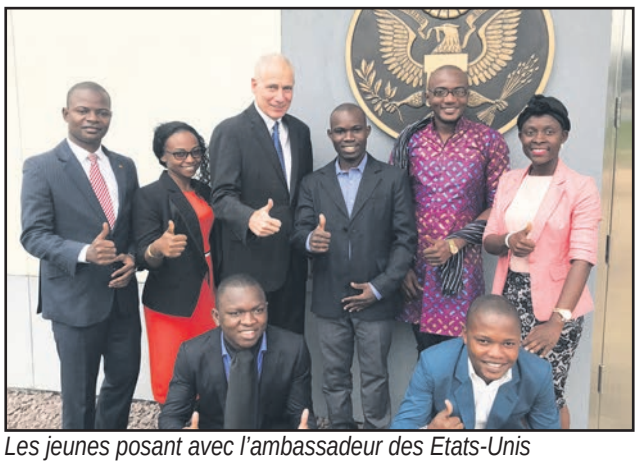

Les jeunes posant avec l'ambassadeur des Etats-Unis

YALI est une initiative de Barack Obama, ancien président des Etats-Unis d'Amérique, qui date de 2010. L'objectif est de soutenir les jeunes leaders africains dans leurs efforts pour stimuler la croissance et la prospérité, renforcer la gouvernance démocratique et améliorer la paix et la sécurité dans le continent africain. Le YALI est répartie en trois principaux programmes: le YALI Network, une communauté en ligne qui compte plus de 250 000 membres; les quatre Centres régionaux de leadership YALI au Kenya, en Afrique du Sud, au Sénégal et au Ghana qui fournissent aux jeunes Africains une formation en leadership et l'esprit d'entreprise; et le Mandela Washington Fellowship, le programme-phare de YALI.

Lancé en 2014, tous les ans, le Mandela Washington Fellowship rassemble jusqu'à 700 Africains âgés de 25 à 35 ans, des leaders dans leur profession et la société, pour six semaines de formation en entrepreneuriat, en administration publique et en leadership civique dans des universités américaines. Une période pendant laquelle ils peuvent aussi développer leur réseau professionnel. Dans quelques jours, sept jeunes Congolais vont rejoindre le prestigieux réseau de participants au Mandela Washington Fellowship. Grace à ce programme, ces jeunes vont connaître une transformation intellectuelle et sociale inédite et vont figurer sur la liste des personnes ressources dont le Congo pourra compter pour son développement.

Un ancien du YALI a très bien résumé le programme, en disant: *«C'est un groupe de jeunes Africains qui ont les mêmes objectifs et les mêmes difficultés, des problèmes avec la même dynamique, et qui tentent de trouver des solutions à travers le continent africain»*. Au cours des nombreuses rencontres que j'ai eues avec les anciens YALI, j'ai été très impressionné par leurs conceptions de YALI. Pour Dr Maryse Nkoua Ngavouka, enseignante-chercheur à la Faculté des sciences au département des physiques à l'Université Marien Ngouabi, YALI lui a permis de *«grandir, s'épanouir.»*

Après le Mandela Washington Fellowship, elle se sentait plus prête aux postes de responsabilité. Cela n'a pas échappé à sa hiérarchie qui l'a nommée, immédiatement, au poste de responsabilité, malgré son très jeune âge.

Grace au Programme YALI, Docteur Ngavouka a fait venir au Congo un scientifique américain de Case Reserve Western University aux Etats-Unis pour travailler ensemble sur une nouvelle technique de simulation numérique sur les protéines liées au paludisme. Ce travail entre scientifiques congolais et américains a permis aujourd'hui à d'autres chercheurs congolais de pratiquer cette technique utile à la lutte contre le paludisme.

YALI, libérateur de potentiel

J'ai aussi en mémoire les révélations du Président de l'Association Butterfly, Ronnie Nsaffou Mbatchi, qui est aujourd'hui consulté dans le domaine de la communication par les grandes institutions au Congo. Avec des gestes très enthousiastes, il a expliqué que sa participation au programme du Centre Régionaux de Leadership YALI à Nairobi lui a permis de *«découvrir le leader qu'il est devenu aujourd'hui»*.

Monsieur Nsaffou Mbatchi est très actif sur les réseaux sociaux et ensemble avec des centaines des jeunes Congolais, il parcourt le Congo au service de la communauté.

YALI unit les peuples

Une autre ancienne du programme YALI, très active au sein du Conseil consultatif de la jeunesse, Mlle Bénit Mbiakolo place YALI au centre d'une nouvelle dynamique d'unification des jeunes leaders africains. Elle pense que le réseautage des jeunes leaders YALI permet des exchanges bénéfiques au développement durable de l'Afrique.

Sentiment de joie

Je suis particulièrement content, parce que je suis parmi les premiers officiers américains qui ont piloté le programme YALI à Washington, DC. Ce programme est l'un des meilleurs programmes initiés par les Etats-Unis pour les jeunes leaders sur le continent africain. Tous les experts sont d'accord que le continent africain est le continent de l'avenir. Je suis alors honoré et fier de servir sur ce continent. Plus particulièrement au Congo où nous avons lancé cet année le programme YALI Kids, le premier sur le continent.

YALI Kids est un programme de six semaines sur le leadership et l'engagement civique pour 200 enfants âgés de 11 à 15 ans à Brazzaville et Pointe-Noire. Le programme s'est terminé avec un sommet à Brazzaville le samedi 15 juin 2019. YALI est un programme formidable qui souligne l'engagement et le soutient continuent de mon gouvernement envers le Congo et l'Afrique.

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Mettre en œuvre l'accord de partenariat pour préserver des ressources forestières

Le comité conjoint de mise en œuvre (C.C.M.) de l'accord de partenariat volontaire (A.P.V.) sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) entre le Congo et l'Union Européenne, s'est réuni pour la 10e fois, à Brazzaville, du 5 au 6 juin dernier. Cette session a été co-présidée par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière et M. Raul Mateus Paula, ambassadeur et Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Congo. Le but visé a été de faire le bilan de six mois de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT, notamment les progrès et les avancées réalisés, ainsi que faire des projections sur le prochain semestre. Les conclusions ont retenu qu'un comité interministériel regroupant les ministères de l'Economie forestière, des Finances et du budget et celui en charge du Plan, sous l'égide de la Primature, doit être mis en place le plus tôt possible, pour la mobilisation des fonds et le suivi du déploiement national du système de vérification et de la légalité du bois.

Raul Mateus Paula et Rosalie Matondo à la fin des travaux

Cette 10e session du comité conjoint du processus APV-FLEGT a permis aux experts des deux parties de se rendre compte du travail effectué au cours des six derniers mois, au regard du plan de travail annuel et les feuilles de route trimestrielles. La précédente session avait eu lieu au mois de novembre 2018. Le processus APV-FLEGT est entré en vigueur depuis le 1er mars 2013. C'est l'une des solutions concrètes qui participe à la préservation des ressources forestières et à garantir ainsi un développement durable, pour assurer la promotion de la transparence dans le secteur du bois. Cela permet à garantir la traçabilité et la légalité du bois congolais. La forêt constitue pour le Congo l'un des principaux leviers de diversification de son économie, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. Depuis deux décennies, le pays a inscrit l'aménagement forestier comme base de gestion durable des écosystèmes forestiers. Dans la perspective et dans le but d'améliorer davantage la gouvernance forestière et pour répondre aux exigences des thématiques émergentes au niveau global, il figure, au nombre desquelles, le processus APV-FLEGT. Les experts à la 10e session mettant la rigueur en relief, ont analysé certaines activités planifiées dans le plan de travail annuel 2019. Après une analyse approfondie, ces activités ont été exécutées à un niveau appréciable, portant sur le renforcement de la capacité des acteurs pour la lutte contre l'exploitation illégale; l'opérationnalisation du système de vérification de la légalité; la diffusion des informations forestières; la coordination interministérielle; le renforcement du niveau de compréhension, d'information sur le processus et l'importance de l'APV par les parties prenantes.

A la fin des travaux, Raul Mateus Paula a souligné que *«pour atteindre les objectifs ambitieux de notre accord, nous devons faire preuve d'implication, de participation et de collaboration. Afin de valoriser, à l'échelle nationale comme internationale, les réalisations et les avancées du Congo dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT, il est important de poursuivre les efforts pour finaliser les outils de communication. Je fais référence aux mouvements des jeunes partout dans le monde qui nous exhortent, à juste titre, à placer la gestion durable de nos ressources et la lutte contre le changement climatique au centre de nos actions. Nous devons prendre très au sérieux ces revendications. L'accord de partenariat volontaire qui lie l'UE et le Congo constitue un excellent cadre pour continuer à travailler ensemble sur ces défis»*.

Pour Mme Rosalie Matondo, le Congo a accompli des progrès notables dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT. Le sujet *«la forêt et la lutte contre l'exploitation illégale»*, a-t-elle dit, est autant préoccupant au niveau national qu'international. Ils sont *«à notre humble avis, mieux perçus et partagés par toutes les parties prenantes»*, a dit la ministre.

Philippe BANZ

PARTENARIAT MTN CONGO-IMB

Former les étudiants aux techniques managériales

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation des élèves et étudiants, intitulé *«Master Class by MTN Widge»*, sur le thème: Les cinq piliers du succès de MTN Momo au Congo, Djibril Ouattara, directeur général de MTN Congo, a animé une conférence ponctuée d'un échange interactif vendredi 7 juin dernier, devant les étudiants de l'Institut management de Brazzaville (IMB).

En présence de M. Sylvain Yangangbwa Syoge, directeur général de cet Institut, les étudiants ont été édifiés sur les différentes transformations, évolutions et innovations entreprises par le directeur général de MTN Congo depuis sa prise de fonction en 2015. Dans sa communication, il a partagé son expérience de ces quatre dernières années aux étudiants de l'IMB, des stratégies mises en place par MTN, leader de la téléphonie mobile au Congo, pour partager ses espoirs sur l'avenir, ainsi que des innovations apportées, afin de s'adapter aux solutions du moment en mettant sur le marché certains produits innovants pour accroître le Business et participer à la croissance de l'économie congolaise. Les nouvelles technologies numériques sont pourvoyeuses d'emploi, notamment avec la mise sur pied de la 4G avec le système de transfert d'argent: Mobile money avec l'installation de près de 10.000 kiosques dans tout le pays pour plus de 1000 emplois en faveur des jeunes.

A l'issue de la conférence, une tombola a été organisée avec de nombreux articles offerts aux gagnants: tee-shirts, cartes prépayées et autres gadgets.

Pascal BIOZI KIMINOU

BÉNIN

La crise post-électorale tourne à des émeutes sanglantes

La crise survenue après **l'élection législative au** Bénin a versé dans des violences qui ont opposé civils et policiers dans le **centre du pays, faisant au moins deux morts parmi la population, et une** trentaine de blessés au **sein des forces de l'ordre.** Les affrontements avaient **débuté mardi 11 juin, sur** fond de rivalités entre **l'actuel président Patrice Talon et son prédécesseur Thomas Boni Yayi. Ces émeutes se sont dé**roulées notamment dans **la ville de Savè, au centre.**

La crainte était à son comble de voir les violences faire d'autres victimes à Tchaourou, commune d'origine de l'ancien chef de l'Etat Boni Yayi, un peu plus au nord. Les violences ont éclaté après l'arrestation de deux personnes, samedi à Savè, accusées de violences électorales lors des législatives du 28 avril dernier.

Les populations, qui se sont soulevées contre ce qu'elles qualifiaient *«d'arrestations arbitraires»,* ont ainsi bloqué la route nationale. Les affrontements entre opposants armés, appelés *«chasseurs»* et forces de l'ordre, ont poussé le ministre de l'Intérieur à intervenir. Sacca Lafia a indiqué vendredi qu'une trentaine de policiers avaient été blessés par des tirs de fusils artisanaux ou à l'arme blanche, sans donner de bilan du côté des civils.

Thomas Yayi Boni

Un véhicule blindé de la police en patrouille dans le quartier de Cadjehoun à Cotonou, où vit l'ex-président

Les violences se sont ensuite poursuivies, à une centaine de kilomètres plus au sud, lorsque les populations ont voulu empêcher le passage d'un contingent de police allant en direction de Tchaourou. La journée la plus tendue a été celle de vendredi où *«il y a eu à nouveau des échanges de tirs entre policiers et des individus masqués», a affirmé le maire de Savè,* Timothée Biaou.

Ces affrontements interviennent alors que le bras de fer demeure entre l'actuel président Patrice Talon et son prédécesseur, Thomas Boni Yayi considéré désormais comme son opposant farouche. Dans la capitale économique Cotonou, le domicile de l'ancien président reste encerclé par les forces de l'ordre depuis les manifestations post-électorales des 1er et 2 mai 2019. *«Nous assistons aujourd'hui à un plan pensé, conçu et qui est en train d'être mis à exécution et qui vise l'assassinat politique de Yayi»,* a dénoncé Me Renaud Agbodjo, l'un de ses avocats qui affirme que son client craint pour sa sécurité. C'est une *«stratégie de victimisation»*, a réagi la présidence de la République. Mercredi 5 juin, Me Aubert M. Kodjo avait en sa qualité de juge d'instruction, émis un mandat à l'endroit de Yayi Boni stipulant qu'il devait se déporter vers son domicile vendredi 7 juin 2019, pour l'entendre dans le cadre de la procédure initiée à son encontre.

Aristide Ghislain NGOUMA

ALGERIE

D'anciens dignitaires sous contrôle judiciaire

L'ex-ministre des Finances Karim Djoudi a été placé ce dimanche 16 juin sous contrôle judiciaire par un juge d'instruction après son audition dans le **cadre d'enquêtes sur des faits de corruption. L'an**cien ministre fait partie **des douze hommes d'Etat qui ont fait l'objet d'une enquête préliminaire dans le pays depuis la démission de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika. En même temps, comparaît également devant le juge d'instruction de la Cour suprême l'ancien ministre des Transports Amar Tou.**

La Cour suprême, seule instance juridictionnelle compétente pour instruire les infractions commises par des autorités gouvernementales et administratives, dans l'exercice de leurs fonctions a lancé plusieurs enquêtes et placé en détention provisoire depuis la démission d'Abdelaziz Bouteflika, d'anciens membres du gouvernement et des puissants hommes d'affaires, la plupart soupçonnés d'avoir profité de leurs liens avec le chef de l'Etat déchu ou de son entourage pour obtenir des avantages ou des marchés publics. Ministre de 2007 à 2014, Karim Djoudi, a comparu devant le juge d'instruction de la Cour suprême sur des affaires liées à la dilapidation de deniers publics, d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilèges.

L'ex-ministre des Finances Karim Djoudii

Avec son ex-collègue du gouvernement, les deux hommes font partie des douze anciens responsables algériens qui font l'objet d'enquêtes préliminaires pour des faits à caractère pénal. La semaine dernière, un juge a placé en détention préventive Ahmed Ouyahia et Abdelamalek Sellal, deux anciens Premiers ministres du régime Bouteflika. L'ancien ministre du Commerce Amara Benyounes avait, lui, été placé en détention provisoire à la prison d'El Harrach à Alger et l'ex-ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, placé sous contrôle judiciaire.

Cette purge s'effectue alors que les manifestations continuent tous les vendredis dans le pays, où les protestataires et la société civile refusent catégoriquement l'organisation de la future présidentielle par les proches de l'ex-président encore aux commandes. Ils réclament des institutions de transition indépendantes, tandis que le président intérimaire Abdelkader Bensalah et le chef d'Etat-major de l'armée, le général Ahmed Gaïd Salah s'opposent aux manifestants. Samedi, près d'une centaine d'organisations de la société civile avaient appelé à une transition de six mois à un an maximum dirigée par une ou des personnalités consensuelles pour organiser l'élection de celui devant succéder à Abdelaziz Bouteflika.

Brunel NDONGO-KANGA (Stagiaire)

PARCELLES A VENDRE

Au quartier La Glacière
Bacongo Brazzaville
Tél: 06 627 93 78 / 05 586 25 83

SOUDAN

L'ex-président el-Béchir face à la justice

Omar el-Béchir comparaîtra probablement cette semaine devant un tribunal de Khartoum, a annoncé samedi 15 juin 2019 le procureur général. Il est traduit en justice pour corruption et possession illégale de devises étrangères. Un procès pourrait n'être que le début des ennuis judiciaires du président déchu, déjà déféré devant le Parquet.

Omar el-Béchir

Dans ses revendications, le mouvement de contestation au Soudan voulait voir Omar el-Béchir dans le box des accusés. Les militaires au pouvoir à Khartoum ont ainsi fini par se plier devant la furie populaire. Selon le procureur général, Omar el-Béchir est accusé de *«corruption et possession illégale de devises étrangères».* L'importante quantité de billets de banque que des enquêteurs ont trouvée dans une de ses résidences, en avril dernier, après sa destitution, a frappé les esprits. L'équivalent de 113 millions de dollars en liquide avait alors été saisi.

D'aucuns se demandent si le parquet s'en tiendra aux présumés crimes économiques du président déchu. Outre l'inculpation pour corruption, Omar el-Béchir pourrait également être interrogé au sujet de suspicions de *«blanchiment d'argent»* et de *«financement du terrorisme». Après la mort d'un médecin à Khartoum, la justice l'a aussi inculpé, pour «meurtre de manifestants».*

Pour l'instant, il n'est pas question de ses présumés crimes commis au Darfour. Des défenseurs des droits de l'homme souhaiteraient quant à eux voir l'ex-président soudanais mis à la disposition de la Cour pénale internationale qui l'a inculpé pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Mais, les militaires au pouvoir ont fait savoir qu'ils n'avaient pas l'intention de livrer Omar el-Béchir à la justice internationale. Le parquet enquête par ailleurs sur 41 chefs d'accusation visant *«d'anciens symboles»* du régime déchu. Une première dans le pays, dirigé pendant 30 ans d'une main de fer par le désormais ex-président.

M.M.M.

CENTRAFRIQUE

Deux journalistes de l'AFP brutalisés et interpellés à Bangui

L'interpellation de deux journalistes, correspondants de l'Agence France presse (AFP) à Bangui a suscité une vive indignation à travers le monde. Ils ont été brutalement interpellés samedi 15 juin lors de la dispersion d'une manifestation interdite dans la capitale centrafricaine. Leur matériel a été confisqué, voire détruit par les forces de sécurité.

Les deux journalistes victimes sont deux correspondants de l'AFP accrédités en Centrafrique: Charles Bouessel et Florent Vergnes. Ils couvraient la manifestation interdite jusqu'à ce que les forces de sécurité ont dispersé les manifestants. Tirant à balles réelles, des policiers, qui craignaient que les reporters aient filmé la scène, ont foncé sur eux. Des agents de l'Office centrafricain de répression du banditisme (OCRB), ont attrapé leur caméra, l'ont jetée par terre et fracassée. Ils se sont emparés aussi de leur appareil-photo et de leurs téléphones cellulaires. Les deux reporters, dûment accrédités, ont ensuite été conduits à l'OCRB, où ils ont dit avoir été tabassés à coups de poing, coups de pied et coups de crosse, avant d'être remis à la Direction des services de police judiciaire (DSPJ). Ils ont été libérés après une garde à vue de six heures. L'un d'eux a eu des blessures dont le certificat médical révèle, entre autres, des hématomes au visage et dans le dos.

Le gouvernement centrafricain à travers le ministre de la Justice, Flavien Mbata, a déclaré que les deux journalistes «ont été interpellés parce qu'ils se trouvaient sur les lieux d'une manifestation interdite par la police». Boris Bachorz, directeur Afrique de l'AFP, a rappelé qu'«aucune charge ne peut être retenue puisqu'il s'agit de deux journalistes dûment accrédités auprès des autorités centrales centrafricaines depuis plusieurs années, qui ne faisaient rien d'autre que leur travail». Arnaud Froger de Reporters sans frontières (RSF) demande «que les charges soient abandonnées et que les responsables de cette agression soient identifiés et sanctionnés».

Azer ZATABULI

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble MA RECONNAISSANCE
B P: 14745 - Tél: (242) 06 662 43 35 // 05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

RURA COMMUNICATIONS

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital social de 10 000 000 de Francs CFA
siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo)
195 bis rue Vindza, rez-de-chaussée Immeuble MA RECONNAISSANCE,
Plateau des 15 ans – Arrondissement 4 Moungali
RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00016

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des décisions du trente et un mai deux mil dix-neuf, l'Associée Unique Gérante de la société «RURA COMMUNICATIONS» Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital social de dix millions (10 000 000) de Francs CFA dont le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo),195 bis rue Vindza, rez-de-chaussée Immeuble MA RECONNAISSANCE, Plateau des 15 ans - Arrondissement 4 Moungali, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00016 du vingt-cinq janvier deux mil dix-neuf, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le douze juin deux mil dix-neuf et enregistré à Brazzaville, le treize juin de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 103/1 numéro 604, l'associée unique gérante a décidé de:

- transférer le siège social, à compter du trente et un mai deux mil dix-neuf, initialement sis à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, rez-de-chaussée immeuble MA RECONAISANCE, Plateau des 15 ans - Moungali dans la même ville, à la résidence les Flamboyants, immeuble Acajou B 3 local 3;

- modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Dépôt légal: un acte dudit procès-verbal des décisions de l'associée unique gérante du trente et un mai deux mil dix-neuf a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le treize juin deux mil dix-neuf.

Pour avis & mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N°001/CNIAF/2019

Le Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF) a obtenu des fonds de l'Etat Congolais, dans le cadre du budget d'investissement-exercice 2019. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux de construction d'un bâtiment (R+1) à usage de laboratoire de géomatique.

Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres au niveau de la direction du CNIAF et l'obtenir en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après: Cellule de Gestion des Marchés Publics du CNIAF sise au Ministère de l'Economie Forestière; 1er étage - face Hôpital Blanche Gomez – Brazzaville, du Lundi au Vendredi, de 7h30 à 14h00, contre un paiement Non-remboursable de 150 000 F. CFA. La méthode de paiement sera au comptant.

Les offres devront être déposées sous pli fermé, contre récépissé, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies au plus tard le 11 juillet 2019, à 11heures 30 minutes.

Office notarial YABBAT-LIBENGUE
Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elaïs,
Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12.
B.P.: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire-
République du Congo.

SCOMI OILTOOLS AFRICA LTD, en sigle «SOAL»

Société Anonyme par Actions
Au capital social de 100.000 Euros
Siège social: DMS House, 20 Genesis Close P.O. Box 1344, Iles Caïmans
RC Etranger OG-254337.

Aux termes du Procès-verbal de décision de l'Associé Unique au titre de résolution spéciale de la Société «SCOMI OILTOOLS AFRICA LIMITED» en date du 25 Mars 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 13 Mai 2019, enregistré à Pointe-Noire, en date du 22 Mai 2019, sous le folio 049/5 N°176, il a été décidé de la fermeture de la succursale SCOMI OILTOOLS AFRICA LTD, en sigle «SOAL» en République du Congo et de sa radiation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/13 B 929.

Fait à Pointe-Noire, le 05 Juin 2019.

Pour avis,

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

«JING TAI PETROLUIM SERVICES CONGO»
En sigle «J.T.P.»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 F.CFA
Siège social: 81, rue Kouanga Makosso, Pointe-Noire,
République du CONGO
RCCM: 15B110

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 Décembre 2014, reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire titulaire d'un Office de Résidence à Pointe-Noire; le 10 Décembre 2014, il a été constitué une Société de droit congolais dont les statuts ont été enregistrés à la recette du centre-ville de Pointe-Noire, le 23 Décembre de la même année, sous le N°10934, folio 225/33, N°10934, folio 225/35, présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle «SARLU»;
Dénomination: «JING TAI PETROLIUM SERVICES CONGO», en sigle «J.T.P.SARLU»;
Siège social: le siège social est établi à Pointe-Noire, 81 rue Kouanga Makosso, République du Congo;
Capital social: le capital social est fixé à la somme de: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales égales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune numérotées de Un (1) à Cent (100), entièrement souscrites et libérées par l'associé unique;
Objet social: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Etranger:
- Services d'ingénierie et techniques pétrolières;
- Le forage des puits; - La réparation des puits;
- Mud logging; - Electric logging; - Test de l'huile;
- Analyse de l'huile; - Cimentation de puits; - Les travaux pétroliers sur sol; - Fabrications des pièces;
- Vente des pièces d'équipements pétroliers, des câbles, objet d'extinction des feux, matériels de système de surveil1ance d'équipements, fenêtres, portes, fournitures de bureaux et matériels de construction et d'informatique, des matériels de protection et de sécurité au lieu de travail; des équipements électriques, des ampoules, de production de la lumière;
- La vente, location et réparation des équipements et accessoires pétroliers; des voitures, camions, engin pour les grands travaux;
- Equipements de sécurité et protection, pétroliers;
- Et généralement, toutes opérations de participation commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, pouvant lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement;
Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
Apports en numéraire: par acte notarié de souscription et de versement du capital social reçu par Maître Florence BESSOVI, le 10 Décembre 2014 et enregistré le 23 Décembre de la même année, sous le N°10935, folio 225/36; N°10936, folio 225/37, le souscripteur des parts de la société a intégralement libéré les parts sociales;
Gérance: la société sera gérée dans un premier temps par l'associé unique Monsieur AN YONG ZHENG, née à Henan (Chine), le 23 Septembre 1971, demeurant à Pointe-Noire, titulaire du passeport N°E23772995, délivré le 19 Juillet 2013 et venant à expirer le 18 Juillet 2023, de nationalité Chinoise;
Dépôt au Greffe: les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22 Janvier 2015, sous le N° 15 DA 108;
Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Pointe-Noire, le 22 Janvier 2015, sous le N°CG/PNR/15 B 110.

Pour insertion,

La Notaire.

PROGRAMME
DE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS COMMERCIALES
ET ENTREPRENEURIALES II
PRCCE II

Vous voulez contribuer au développement du secteur privé au Congo ?

Si vous êtes un prestataire individuel de services, le PRCCE II a besoin de vous !

Venez partager votre savoir-faire pour renforcer le secteur privé et les PME congolaises en proposant conseils, coaching et formation en gestion, administration et compétences «métier».

Le PRCCE II cible les secteurs de l'agro-alimentaire (transformation du maïs, aviculture, boulangerie et transformation des fruits et plantes), des services aux entreprises et industries, du numérique et du bois.

Retrouvez les conditions de participation et le lien pour déposer vos candidatures

PRCCE II - République du Congo
Sur demande
prcceii@gmail.com
06 971 26 18

2 sessions de sensibilisation et d'appui pour vous aider à remplir le formulaire

à Brazzaville le 21 juin et
à Pointe-Noire le 25 juin

Pour participer, les prestataires individuels doivent prouver au moins de 6 ans d'expérience générale et de 2 ans d'expérience dans les secteurs cibles pour les appuis métiers.

Un projet Financé par l'Union Européenne

RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

REGEC
Toute entreprise compte

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES DU CONGO
2019

DU 11 MAI au 11 JUILLET

DISPOSER D'UN RÉPERTOIRE D'ENTREPRISES
À DES FINS STATISTIQUES

BANQUE DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE

REPUBLIQUE DU CONGO Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Service Gestion Administrative des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/BEAC/ CNC.BZV/AONO/Biens/2019

Le Conseil National du Crédit envisage d'acquérir sur ressources propres du matériel informatique. A cet effet, par le présent avis d'appel d'offres, il invite les entreprises spécialisées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Ladite soumission se fera en un (1) seul lot qui se présente ainsi qu'il suit:
- 05 ordinateurs de bureau HP;
- 05 ordinateurs portables HP;
- 05 Disques dur externes;
- 10 Systèmes d'exploitation Windows 10 Pro et Licences.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des Marchés et du Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la BEAC.
Tout complément d'informations peut être obtenu aux adresses suivantes, les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00.

Brazzaville:
SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT
DIRECTION NATIONALE DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE

CENTRALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N°002/BEAC/CNC.BZV/AONO/ Biens/2019 du 14/06/2019
Service Gestion Administrative des Marchés, 5ème étage, porte 514.
Adresse: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
Tél: (242) 05 547 80 24.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté et retiré à l'adresse ci-dessus.
Aucune visite des lieux n'est prévue pour ce marché.
La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement en espèces, au bénéfice du CNC à la caisse de la Direction Nationale de la BEAC au Congo à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00', de la somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA.

Les soumissions doivent être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le 09/07/2019 à 12 heures précises. Toute soumission reçue après le délai fixé sera rejetée.

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT
DIRECTION NATIONALE DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE

CENTRALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N°002/BEAC/CNC.BZV/AONO/ Biens/2019 du 14/06/2019
Bureau d'Ordre, 6ème étage, porte 601.
Adresse: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
Tél: (242) 05 547 80 24.

Les soumissions reçues dans les délais seront ouvertes en une (01) étape, au cours de la séance d'ouverture des plis, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. A cet effet, ceux-ci doivent être munis d'une procuration afin d'être acceptés en salle de dépouillement.

Ces soumissions constituées des plis administratifs, techniques et financiers seront ouvertes le 09/07/2019 à 13 heures précises à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 14 juin 2019

ANNONCE LEGALE

Office Notarial Maître Raymond ASSAH

Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'ancienne Ecole Africaine de Développement (EAD), boîte postale: 5005, téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15, e-mail: étudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

LA SOCIETE «SEA FOOD CONGO» S.A.R.L.U.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Au capital social de Francs CFA: Un Million Cinq Cent Mille (1.500.000)
Siège social: Avenue MOE VANGOULA N° 1, sis zone face Stade ANSELMI, Immeuble ex-OCB, Quartier Plateau, Centre-ville, Arrondissement N° 1 E.P. LUMUMBA, à Pointe-Noire, République du Congo.
R.C.C.M. Pointe-Noire N° R.C.C.M CG/PNR/16 B 930

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de dissolution anticipée de la société «SEA FOOD CONGO» S.A.R.L.U. et en date à Pointe-Noire du vingt avril deux mil dix-neuf, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du trente mai deux mil dix, il a été procédé, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales.

1°-A la dissolution de la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, ci-dessus dénommée «SEA FOOD CONGO» S.A.R.L.U, au capital social de Francs CFA: Un Million Cinq Cent Mille (1.500.000) et immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro R.C.C.M CG/PNR/16 B 930.

2°- A la nomination, en qualité de Liquidateur de ladite société, avec les pouvoirs les plus étendus, de Monsieur Philippe Delon MPIAKA, Conseil Comptable et Fiscal, demeurant à Pointe-Noire, qui devra dresser à la fin de sa mission, un rapport explicite de liquidation, fourni à tout intéressé.

L'adresse de la liquidation est fixée au siège social et le dépôt des actes de liquidation sera effectué au Tribunal de Commerce à Pointe-Noire, République du Congo.

Pour avis,

Le liquidateur.

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mission d'assainissement des comptes et de l'élaboration du bilan d'ouverture de la nouvelle société La Congolaise des Eaux (LCDE), ancienne Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) par le Cabinet EXCO CACOGES, membre d'EXCO et de KRESTON, nous invitons tous les fournisseurs, prestataires et différents tiers ayant contracté avec la LCDE et dont les comptes n'ont pas été soldés, de transmettre à partir de ce vendredi 14 juin 2019, au secrétariat de notre direction générale sise à l'Avenue du Sergent Malamine centre-ville de Brazzaville BP 229, derrière le ministère de l'Economie, de l'Industrie et du portefeuille public et ce, dans des enveloppes scellées, fermées les éléments suivants:

Pour les marchés des travaux:
- Contrat,
- Décomptes,
- attestation de service fait,
- factures,
- les différents paiements déjà reçus,
- et le grand livre du compte

Pour les marchés de services:
- contrat
- preuve de service fait
- facture
- les preuves de paiement
- et le grand livre du compte

Pour les marchés de livraison de biens:
- Contrat
- Facture
- Les documents d'importation
- Les factures d'origine
- Les preuves de paiement
- et le grand livre du compte

Pour le marché des prestations intellectuelles:
- Contrat
- Facture
- Dernier rapport accepté

N.B: Lors de la transmission de ces éléments, nous vous prions de bien vouloir préciser votre nom et prénom, e-mail ainsi que votre numéro de téléphone par lequel on peut vous joindre. Dépassez la date de vendredi le 28 juin 2019, les fournisseurs, les prestataires et les différents tiers seront considérés comme n'ayant pas contractés avec la LCDE. Leurs documents ne feront plus l'objet de réception et la LCDE se désengage de toute responsabilité et de tout recours judiciaire.

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Mgr Urbain Ngassongo a confirmé 195 chrétiens

La communauté paroissiale **de Sainte Claire d'Assise de Djiri a accueilli le samedi 25 mai 2019, les fidèles chrétiens des paroisses Saint Jules de Makabandilou, Saint Grégoire de Kingoma-Massengo et Sainte Bernadette de Kasis, venus** participer à la célébration **eucharistique. A cette occasion, 195 chrétiens ont été confirmés par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma. Ils sont venus de Sainte Claire d'Assise de Djiri (62 chrétiens), Saint Jules de Makabandilou (41 chrétiens), Saint Grégoire de Kingoma-Massengo (83 chrétiens) et Sainte Bernadette de Kasis (9 chrétiens). Tous les curés des** paroisses concernées ont **concélébré cette eucha**ristie.

Mgr Urbain Ngassongo

Les confirmands s'apprêtant à recevoir le sacrement de confirmation

Dans son homélie, l'évêque de Gamboma a invité la chrétienté à pratiquer les vertus évangéliques de l'amour: Aimez-vous les uns, les autres et soyez unis comme un seul doigt de la main. *«Nous avons beaucoup peur des choses du monde, mais nous devons avoir confiance en Dieu qui procure de la joie à tous les hommes. Une mission ne se décrète pas, on la reçoit par la puissance du Saint-Esprit qui agit dans la diversité. Renouvelons notre confiance en Dieu et que nos relations de bon voisinage qui existent dans nos familles soient bâties sur du roc pour former de véritables familles de Dieu où souffle l'Esprit-Saint. Pardonnez-vous et aimez-vous les uns les autres comme le Seigneur lui-même nous aime».* Aux confirmands, Mgr Urbain Ngassongo a rappelé quelques principes qui caractérisent le sacrement de confirmation. *«Ce sacrement est administré par l'évêque, comme au plus vieux temps des apôtres Pierre et Paul. Mais dans certains cas, l'évêque peut confier ses pouvoirs à un prêtre de son choix pour administrer ce sacrement. Recevoir le sacrement de confirmation, c'est recevoir l'Esprit-Saint dans ton cœur pour être mature, car c'est le sacrement de la maturité»*. Il a ajouté: *«Jésus nous invite à changer nos vies, avant de juger notre prochain, il est d'abord mieux de se juger soi-même. Faisons d'abord un exercice de conversion avant de nous adresser à nos semblables»*, a-t-il conclu.

Pascal BIOZI KIMINOU

DISPARITION

Le nonce apostolique en Argentine, Mgr Kalenga est mort

Mgr Léon Kalenga Badikebele, 62 ans, nonce apostolique en Argentine depuis un peu plus d'un an, est décédé mercredi soir 12 juin 2019 à Rome. Le nonce d'origine congolaise (RDC) était hospitalisé depuis la mi-mai dans une clinique de Rome où il avait été opéré en urgence.

Né à Kamina en juillet 1956, il a été ordonné prêtre en septembre 1982 et incardiné dans le diocèse de Luebo. Mgr Léon Kalenga avait obtenu le titre de docteur en droit canonique avant d'entrer au service diplomatique du Saint-Siège, en février 1990. Il a notamment servi dans les représentations pontificales de Haïti, du Guatemala, de Zambie, du Brésil, d'Egypte, du Zimbabwe et du Japon.

Riche de son expérience, il a été nommé, en mars 2008, nonce apostolique au Ghana avant d'être transféré en février 2013 à la nonciature d'El Salvador. Et le 13 avril de la même année sa juridiction a été étendue à Belize. Le 17 mars 2018, il a été nommé nonce apostolique en Argentine par le Pape François. Mgr Léon Kalenga Badikebele a reçu les sacrements de l'Église ainsi que *«la prière du Saint-Père et des nonces apostoliques convoqués à Rome pour leur rencontre avec le pape François»*.

Gislain Wilfrid BOUMBA

NÉCROLOGIE

L'abbé Lambert Kionga, secrétaire général adjoint de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), a le regret d'annoncer à l'ensemble des Commissions épiscopales le décès inopiné de Mme MATOKO née Dany Mireille Valérie NTSI-KASSISSA, Epouse de M. Jean Claude MATOKO, Chargé de Ecoles Spéciales et de l'Antenne UCAC-UCAM, à la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC). Le décès est survenu le jeudi 6 juin 2019, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis Rue Kibouendé, n°23 sur la grande Avenue du marché PK, à 300 mètres du Poste de Police du Quartier Massina.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Au nom des Evêques du Congo, le secrétaire général adjoint de la CEC présente ses sincères condoléances à M. MATOKO et à sa famille biologique, et prie l'ensemble des Commissions épiscopales de les porter dans leurs prières.

REMERCIEMENTS

Les familles MOPENDZA, EBALE, MOHONDIABEKA et BONONGO-MONGOKO expriment leur profonde gratitude et adressent leurs sincères remerciements aux parents, frères, amis et connaissances pour leur assistance multiforme et leur accompagnement, lors du décès de leur mère et grand-mère, la veuve MOPENDZA née EKONDZA Agnès, survenu à Brazzaville le 24 mai 2019.

Que leurs ferventes prières puissent se joindre à celles de la famille pour le repos éternel de son âme auprès du Très Haut!

Les familles

REMERCIEMENTS

Béatrice Bitsy, agent de la Direction départementale du travail à Pointe-Noire, ses frères et sœurs, remercient tous les parents, amis et connaissances qui les ont assistés lors du décès de leur frère, le nommé Saturnin BITSY, magistrat en fonction à la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), décès survenu le 17 mai 2019 à Libreville. L'inhumation a eu lieu le 3 juin 2019 à Brazzaville.

Veuillez trouver, ici, l'expression de la profonde reconnaissance et gratitude de la famille BITSY pour votre compassion et assistance multiforme.

IN MEMORIAM

Colonel ONDZIEL BANGUI Henri Silvère

15 Juin 2009 - 15 Juin 2019

«Je bénirai Le Seigneur en tout temps
Sa louange sans cesse en ma bouche.
Qui regarde vers Lui resplendira
Sur son visage point de honte».
(Ps- 34, 2 et 6)

Une décennie d'absence et de silence marque les esprits!
Dix ans au cours desquels nous n'avons pas cessé de prier pour toi et toi pour nous!
Merci de toujours intercéder pour nous dans le repos éternel!

Dieu nous bénisse!

Maître Julienne ONDZIEL GNELENGA

FAMILLE

Session de formation des acteurs de la pastorale familiale

Placée sous le patronage de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et président de la Commission épiscopale de la famille et de la vie, il s'est tenu au monastère Notre-Dame de la Source des sœurs Clarisses de Djiri, du 30 mai au 1er juin 2019, une session de formation sur la pastorale de la famille. Animée par sœur Rolande Solange Milandou, coordinatrice de la Commission épiscopale de la famille et de la vie, cette session a regroupé les aumôniers diocésains des familles et les délégués des mouvements d'apostolat à vocation familiale.

L'évêque de Gamboma posant avec les participants

Comme disait le pape François, la famille a *«beaucoup de problèmes qui la mettent à l'épreuve. L'une de ces épreuves est la pauvreté occasionnée par le manque de moyens financiers et d'un travail décent»*. Toutes ces situations concourent au délitement des valeurs familiales. Ayons pris conscience que le bien de la famille est déterminant pour l'avenir de notre pays et de notre Eglise particulière, les membres de la Commission épiscopale de la famille et de la vie ont voulu redynamiser la Commission elle-même afin qu'elle soit au cœur des questions de la famille et la vie dans notre Eglise locale.

Trois phases essentielles ont marqué les trois jours de session: Les réflexions faites sur la Commission épiscopale de la famille et de la vie, et sur les dimensions théologique et canonique du mariage; l'écho de la pastorale de la famille et de la vie dans les différents diocèses du Congo et enfin les travaux de carrefour qui ont abouti à des propositions concrètes pour la restructuration de la Commission épiscopale et des commissions diocésaines de la famille et de la vie.

La première phase s'est ouverte sur *«la présentation de l'historique de la Commission épiscopale de la famille»*, par Jean Pierre Nkounkou. Il a indiqué que la Commission a toujours existé. Malheureusement, il y a eu des moments d'hibernation qui l'ont rendue inefficace. Depuis 2015 de nouvelles orientations ont été données pour qu'elle revête le caractère national et une participation effective aux réflexions des évêques sur la famille, et la prise d'initiatives de la coordination de tous les mouvements œuvrant pour la famille et la vie. Le but de cette session est de structurer et de faire fonctionner ladite commission dans notre pays et dans nos différents diocèses.

La seconde réflexion a été faite par frère Rock (franciscain), sur le thème: *«La doctrine catholique du mariage, pour une pastorale adaptée au contexte socio-culturel»*. Selon la foi chrétienne exprimée dans la révélation biblique, la famille est une institution divine qui trouve son fondement dans le mariage. C'est au sein de la création, et en harmonie avec la volonté du créateur, que devra se développer le don du mariage, a-t-il dit. D'après la conception chrétienne, dans le mariage se réactualise l'amour du Christ pour son Eglise (Ep. 5). Et, cet amour est rendu visible, c'est-à-dire il devient sacrement, dans le vivre-ensemble de l'homme et la famille en famille. Cette vie d'ensemble, pour être vraiment le sacrement de l'amour du Christ pour son Eglise, doit obéir à certaines exigences nécessaires sans lesquelles la sacramentalité risque d'être appauvrie: dialogue, pardon, réconciliation, etc.

Quant à la troisième réflexion faite par l'abbé Guy-Noël Okamba, recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, elle a porté sur *«l'aspect canonique du mariage»*. L'abbé a commencé par rappeler qu'aucune société ne peut vivre sans lois. Et comme société, l'Eglise ne fait pas exception. Voilà pourquoi, elle s'est dotée d'un code de droit canonique afin de mieux gérer le quotidien de ses fidèles. Pour l'Eglise, c'est le consentement qui fait le mariage entre un homme et une femme. Et les fins du mariage visent le bien des époux, la procréation et l'éducation des enfants. Il a aussi évoqué les douze empêchements pouvant dirimer un mariage.

Au terme de cet exposé, l'abbé Okamba a fait le constat que l'Eglise parle très peu du mariage. Que font les pasteurs et les mouvements d'apostolat à vocation familiale pour inciter les jeunes au mariage? La réponse à cette question implique la responsabilité de tous. Nous devons redonner de la vigueur aux familles afin qu'elles retrouvent le goût des sacrements. Cette phase a été bouclée par la communication faite par Mgr Urbain Ngassongo sur *«le but et les fonctions de la Commission épiscopale de la famille et de la vie»*. Il a souligné qu'il revient aux évêques réunis en conférence épiscopale de garantir et de veiller à la vitalité de la cellule familiale comme base de toute société. La Commission famille travaille en collaboration avec d'autres commissions qui l'aident à promouvoir la vision des évêques. Quelques attributions liées à la commission: la vulgarisation des enseignements du Magistère local et universel pour les questions familiales, l'étude des questions familiales propres à nos réalités.

La deuxième phase a porté sur l'écoute des expériences pastorales sur la famille dans les différents diocèses du pays. A l'issue de cet échange, quelques propositions ont été émises: répertorier tous les mouvements d'apostolat à vocation familiale ainsi que leur spiritualité, déléguer des personnes ressources pour renforcer les capacités des équipes diocésaines, créer un centre national pour la famille, organiser des pèlerinages nationaux des familles.

La troisième et dernière phase qui est celle des travaux en carrefour a porté sur deux interrogations: 1-Quels sont les points forts qui ressortent de ces exposés et de nos échanges qui peuvent nous aider concrètement à redynamiser la pastorale de la famille au niveau national et diocésain? 2- De tout ce qui ressort, qu'est-ce que nous pouvons retenir et proposer pour le programme des activités de l'année 2019-2020?

Au regard du travail présenté par les groupes en carrefour, trois priorités ont été retenues pour chacune des commissions (nationale et diocésaines) faisant office d'orientations pour l'année pastorale 2019-2020. Pour la Commission nationale: élaborer un directoire de la famille et de la vie selon la doctrine de l'Eglise catholique, structurer la commission avec l'apport des experts en sciences humaines, théologiques et canoniques, rechercher des fonds pour financer les activités de la commission. Pour les commissions diocésaines: structurer les commissions diocésaines, la formation, l'autofinancement.

La désignation des couples référents pour chaque zone (trois zones) a ensuite été opérée: zone 1 (Pointe- Noire-Dolisie-Nkayi): couple André et Antoinette Kassa, zone 2 (Brazzaville-Kinkala-Gamboma): couple Mélanie et Vincent Makanga; zone 3 (Owando-Ouesso- Impfondo): Honorine et Roger Djambou.

Nous recommandons à la Sainte famille toutes nos familles afin qu'elles deviennent des lieux privilégiés du témoignage de l'Evangile et de la construction d'un monde plus humain.

Abbé Freddy OKAMBA
Secrétariat de la session

PAROISSE NOTRE-DAME DU ROSAIRE DE BACONGO (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

La «Grande famille vatican» s'engage dans la lutte contre les antivaleurs

La paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, a connu une ambiance tout à fait particulière dimanche 26 mai 2019, sixième dimanche de Pâques, au cours de la messe présidée par l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, curé de la paroisse. Parmi les fidèles rassemblés pour participer au rendez-vous dominical, il y avait un groupe de chrétiens remarquables par les couleurs jaune et blanc de leur uniforme vestimentaire (polo et pantalon), rappelant les couleurs de l'Etat du Vatican.

Le curé entouré des membres de la Grande famille vatican

C'est une association dénommée la *«Grande famille vatican»* créée en 2009 autour d'un idéal sportif, celui d'émerger parmi l'élite dans le football. Elle s'est métamorphosée au fil des temps et regroupe des jeunes garçons et filles natifs ou non du quartier 25 de l'arrondissement 2 Bacongo dont le but est de conscientiser la jeunesse de Bacongo en général, celle de leur quartier en particulier, en luttant contre les antivaleurs souvent décriés par l'Eglise et que Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a proposé comme thème de réflexion et de méditation tout au long de cette année pastorale 2018-2019.

Dans son homélie inspirée des textes liturgiques du jour (Ac 15, 1-2.22-29; Apo. 21, 10-14.22-23; Jn 14,23-29), l'abbé Mesmin-Prosper Massengo a proposé au peuple de Dieu de méditer sur le thème: *«La tolérance, être à l'école des apôtres»*. Il a invité toute la communauté et de façon particulière la *«Grande famille vatican»* à l'apprentissage de cette vertu qui fait défaut dans notre Eglise, dans notre société et dans nos familles.

Un autre trait caractéristique de cette célébration eucharistique a été la longue file de ces *«amis du Pape»*, tels que les a appelés le curé, au moment de l'offertoire. Après le rite de renvoi, l'abbé Mesmin Massengo et les membres de l'association ont posé pour la postérité devant le parvis, à l'entrée principale de l'église.

Rome, c'est le Vatican (*«Ba mpangi na ba yaya twe»*) qui se traduit: *«Nous sommes des frères et sœurs»*. Tel est le slogan de l'association.

Séraphin MOUTOU
Secrétaire de la paroisse

CONFRÉRIE SAINTE RITA (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

La fête patronale célébrée avec faste dans la basilique Sainte-Anne du Congo

Ouverts samedi 2 février 2019, en l'église Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, les exercices des 15 jeudis de Sainte Rita se sont achevés, mercredi 22 mai 2019, en la basilique Sainte Anne du Congo, au cours de la messe commémorative de la fête patronale de Sainte Rita. Célébrée par l'abbé Rufin Malonga Toumou, aumônier diocésain de la Confrérie Sainte Rita, la messe a été concélébrée par les abbés Brice Bikouta, aumônier diocésain adjoint, Gabin Massamba, du diocèse de Kinkala, Chérubin Kilabouna, vicaire de la paroisse Saint Augustin de La Tsiemé, et Same Akomo Tchouah, administrateur paroissial de Saint Marc d'Odziba. Le tout avec l'animation liturgique de la chorale diocésaine de la Confrérie Sainte Rita.

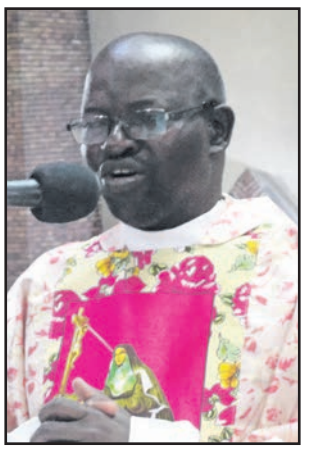

Abbé Rufin Malonga Toumou

Abbé Brice Bikouta

Après le pèlerinage diocésain annuel effectué à Linzolo du 11 au 12 mai 2019, au cours duquel les membres des confréries paroissiales venus de partout ont marché sur près de 7 Km. Cette foule des ritiens et ritiennes, partie de la paroisse Saint Charles Lwanga de Djoumouna était dense. Mais un pèlerinage de pénitence quand il est bien mené, procure des grâces fortes, enrichissantes.

Le 22 mai 1457 est *«Le Dies natalis»* de la Sainte patronne, jour de son envol ou de sa nouvelle naissance au ciel, qui est devenu aussi la date de la fête nationale de l'Italie. Le culte à Sainte-Rita s'est répandu à travers le monde et le 22 mai de chaque année est une date chère à tous les dévots de Sainte Rita, jour de fête où la communauté chrétienne la célèbre dans la joie.

A Brazzaville, le mercredi 22 mai 2919, la Basilique Sainte-Anne du Congo a été le cadre choisi pour commémorer cette fête au cours d'une célébration eucharistique qui a rassemblé les membres des confréries paroissiales autour de leur aumônier diocésain.

C'est l'abbé Christian Nganga, vicaire à la basilique Sainte-Anne du Congo, qui, au nom du curé-recteur, a prononcé le mot de bienvenue aux abeilles de Rita pour avoir choisi cette paroisse pour vivre cet heureux évènement.

Dans son homélie, l'abbé Rufin Malonga Toumou a recommandé aux Abeilles de Rita de pratiquer sans cesse l'amour.

Se basant sur les paroles de Jésus: *«Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés»*, l'aumônier diocésain a catalogué tous les tableaux traduisant le manque d'amour dans les différents milieux de vie des Abeilles de Rita, les exhortant ainsi à l'amour vrai et sincère en vue de demeurer de vrais témoins de l'amour de Dieu, le Père.

A signaler qu'à cette fête se sont joints les membres des Confréries Cardinal Emile Biayenda, des Archiconfréries Saint Michel et Saint Esprit.

Vers la fin de la messe, à la suite des annonces diocésaines présentées par Toussaint Illoy, secrétaire diocésain, Gilbert Bouétoumoussa, président diocésain, a prononcé le mot de circonstance, dans lequel il a encouragé les Abeilles de Rita à être et à demeurer des vrais témoins de l'amour de Dieu.

Puis, l'abbé Brice Bikouta s'est exprimé en retraçant les grands souvenirs ayant jalonné la vie des Abeilles de Rita, depuis le pèlerinage diocésain de Linzolo, où ils ont passé la nuit à la belle étoile et en rassurant les Abeilles de Rita de la présence salvifique du Seigneur dans leurs vies respectives pour leur garantir les bénédictions et grâces demandées à Dieu.

Avant son ultime intervention, l'abbé Rufin Malonga Toumou, a procédé, en compagnie de ses confrères concélébrant, à la bénédiction des roses apportées par les Ritiens et Ritiennes, que la tradition recommande de donner aux malades après la messe, en souvenir des dernières roses reçues par Sainte Rita peu avant sa mort.

Une vue des participants à la messe

Gislain Wilfrid BOUMBA et Pascal BIOZI KIMINOU

Le vivre ensemble en paix: quel peut être l'impact sur l'ensemble de notre société d'un colloque dans un auditorium?

J'ai bien apprécié l'initiative combien louable de l'Association «Désir d'Unité» d'organiser le 16 mai dernier à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères à Brazzaville, à l'occasion de la Journée internationale du vivre ensemble en paix, ce colloque qui a réuni nombre de personnalités de diverses sensibilités venues de divers horizons, sous le haut patronage du Premier Ministre congolais.

Des communications ont été faites, et de très bonnes, comme à l'accoutumée. Seulement, je me suis posé la question légitime de l'impact de tout cela sur l'ensemble de notre société.

Il y a, certes, le relais médiatique ; mais, là aussi, je voudrais bien m'interroger sur l'impact de ce relais médiatique, surtout quand on sait d'une part, la faible capacité de nos médias à relayer véritablement l'information, et d'autre part, le peu d'intérêt des Congolais vis-à-vis de nos médias nationaux, à l'exception de quelques-uns qui sortent, tout de même, du lot et qui s'en tirent plutôt bien.

De ma modeste analyse, je pense que le vivre ensemble en paix peut être disséqué en deux thématiques. Primo: «le vivre ensemble», secundo : «en paix ou la paix».

Le vivre ensemble est un défi de tous les instants dans notre société. C'est la Gouvernance sociétale.

Le rythme devrait être imprimé par les pouvoirs publics, et se répercuterait sur l'ensemble de notre société presque naturellement sans le décréter. Or, dans notre Pays particulièrement, le vivre ensemble est mis à mal par les pouvoirs publics, par beaucoup trop de dissonances dans le traitement des différentes composantes de notre société et par beaucoup d'inégalités : des traitements inégalitaires, des injustices par-ci, des inégalités par là ; des discriminations par ci, des faveurs claniques par-là, des nominations discriminatoires par-ci, des franges de population laissées au bord de la route par-là, des franges qui s'enrichissent sans cause par-ci, des franges dans la grande pauvreté par-là. Comment voulons-nous que le vivre ensemble puisse-t-il prospérer dans cet état de fait ?

Le vivre ensemble, c'est aussi la justice sociale et sociétale, le respect des uns pour les autres, la tolérance, l'acceptation de nos différences dans la diversité de nos cultures.

Il y a le niveau «macro» qui est institutionnel, et le niveau «micro» qui est celui de l'échelle des populations.

Le combat du vivre ensemble doit être conduit du niveau institutionnel vers le bas, c'est-à-dire vers les populations. Mais l'on ne pourra pas gagner ce combat si le niveau institutionnel n'imprime pas le rythme par le bon exemple, mais en demandant aux populations de promouvoir les valeurs du vivre ensemble régulièrement sapées par les politiques et les institutionnels.

Quant à la paix, on le dira jamais assez, que celle-ci n'est pas que l'absence de guerre ou de troubles, mais le ressenti intérieur de chacun suivant son niveau de vie et son cadre de vie.

L'on est en paix avec soi-même lorsqu'on dispose de l'essentiel requis pour un minimum de bien-être personnel ou collectif, et en paix avec son prochain ou avec les autres, lorsque réciproquement l'on ne subit aucune injustice ni discrimination de la part de l'autre ou des autres.

Aux dénominations de nos Républiques, sont rattachées des devises. Ce sont des valeurs fondamentales pour nos républiques.

Les devises de deux Pays que sont le Congo et la France pris en exemple, «Unité-Travail-Progrès» pour le Congo, «Liberté-Egalité-Fraternité» pour la France, balisent bien le chemin, et participent à la consolidation du vivre ensemble.

L'Unité, pour le Congo, n'est pas antinomique au vivre ensemble ;

La liberté, l'Egalité et la Fraternité, pour la France, concourent véritablement au vivre ensemble sans exclusive.

Le vivre ensemble est peut-être un concept à la mode, mais l'obligation pour les hommes de vivre entre eux ensemble, en bonne intelligence et en paix, est tout aussi vieille que le monde.

Dans nos sociétés, ce sont les extrêmes qui posent problème à tous les niveaux de la sphère sociétale, autrement dit, les extrémismes.

Voilà pourquoi je pense modestement qu'organiser les colloques pour la promotion du «vivre ensemble en paix» participe à l'ordre normal des choses pour l'amplification, bien que relative, de l'information.

L'ancrage véritable du vivre ensemble, devra être l'apanage des pouvoirs publics, des institutionnels et des politiques.

Prêcher par l'exemple, cultiver le vivre ensemble, du sommet vers la base, me parait donc être l'approche la plus pragmatique et la plus efficace.

Diop MAHOUCKOUS

Analyste Politique, Economique et Financier

Ce que doit être un prêtre

Il est devenu une tradition au coutume qu'à chaque fin d'année pastorale, des prêtres et diacres soient ordonnés. Au moment où l'Eglise catholique, pour la deuxième année consécutive, est en train de lutter contre les antivaleurs, nous allons essayer de rappeler ou donner un point de vue sur ce que doit être un prêtre.

Par Jean-François Séraphin NGANGA

Nous partirons d'une retraite que Monseigneur Emile Biayenda avait animée au Grand séminaire Libermann de Brazzaville, en 1970. Ce dernier avait parlé aux séminaristes de ce que doit être un prêtre: *«Ainsi, chers amis, vous et moi, sommes-nous des privilégiés du Seigneur. Quand on est ainsi chéri, on n'a plus le droit d'envier ou de convoiter le sort des autres, comme il apparait si souvent hélas que les séminaristes se laissent prendre par l'apparent clinquant de la vie d'autres amis restés dans le monde. Celui qui a reçu l'insigne grâce de la vocation sacerdotale devrait s'y tenir à l'aise. Il doit autant qu'il tient de lui s'y complaire et y mettre toute sa bonne volonté pour ne jamais trahir. Judas pût être un bon disciple, mais le défaut d'intention droite le perdit. Jésus est venu apporter la vie et le prêtre est distributeur de la vie divine par la parole et les sacrements. Le prêtre est un homme de Dieu. Un ami de science. Il vit de foi, d'obéissance et de charité. C'est au milieu de la prière que nous nous livrons à l'étude. Vos efforts doivent être constants dans ce domaine. Le collégien travaille pour le diplôme et la bonne situation, toi tu travailles pour être à la hauteur de ton sacerdoce et pour être utile un jour à l'Eglise aux âmes de toutes conditions, de toutes cultures».*

Monseigneur Leynaud, Archevêque d'Alger, nous dit lui aussi dans un exemple de faits: *«Imprudence des camionneurs africains en panne de pneus, d'essence, d'huile... Il ne faut pas que nous soyons ainsi dans notre montée vers le sacerdoce. Le désir d'entrer au séminaire a pu naître pour l'un de la voix d'un père ou d'une mère, pour l'autre, d'une lecture, d'une cérémonie religieuse, d'une rencontre avec un prêtre. C'est que la vocation divine dort dans l'âme de beaucoup: il faut l'y éveiller. C'est un souffle imperceptible qu'il faut amplifier».*

L'admission au séminaire devrait se faire d'une manière rigoureuse et non partisane ou empirique, enfant de, neveu de, petit frère de…Les prêtres doivent commencer leur formation dès le moyen séminaire, c'est-à- dire en bas âge. Avec la conjoncture actuelle de notre pays où l'accès dans le monde du travail est devenu difficile, nous devons éviter que les jeunes, afin d'échapper au chômage, puissent se tourner vers l'Eglise, sans aucune vocation religieuse. Alors, nous verrons des prêtres qui vont s'intéresser plus aux matériels qu'à la spiritualité, reléguant Dieu au second plan. On parle maintenant de vocation tardive…

Aujourd'hui, certains prêtres deviennent vulgaires. Ils vont passer les vacances en Europe et se mettent à publier les cartes photos prises dans des sites touristiques et non-religieux dans Facebook et WhatsApp, au lieu de publier des homélies.

La commission vocation, composée jadis des laïcs dans les paroisses, doit reprendre sa place, se remettre à travailler pour un bon et meilleur suivi des aspirants et aspirantes à la vie religieuse. Les membres de cette commission doivent reprendre le bâton de pèlerin pour visiter les futurs séminaristes dans leurs domiciles, connaître leurs parents et leur mode de vie.

Cela ne doit pas être l'affaire des religieux et religieuses seuls. En effet, aujourd'hui, ce sont les prêtres qui s'occupent de cette commission vocation. Ont-ils le temps de visiter les aspirants et aspirantes, même les soirs, même par surprise lorsqu'il faut vérifier une situation ou information? Les prêtres doivent plus les attendre à la paroisse, au séminaire ou au couvent pour prendre le relais. Une bonne et meilleure complémentarité doit exister entre les laïcs et les prêtres. Les membres des bureaux des conseils pastoraux doivent être associés dans les rédactions des rapports de fin de stage diaconal que les curés adressent à l'Evêque.

Ces derniers, affectés comme aumôniers diocésains dans les mouvements d'apostolat ou commissions, devraient avoir un plan de charge et être évalués périodiquement par une commission contrôle-qualité-surveillance, à l'instar des grandes sociétés, composée des prêtres et laïcs, rattachée à l'Evêque. En effet, tout projet ou action non-évalué ne vit pas et ne peut pas connaître un lendemain meilleur.

Pour les prêtres affectés dans une autre paroisse ou mouvement d'apostolat, une passation de service devrait se faire devant les responsables paroissiaux, témoins de leur passage dans ladite paroisse.

Les laïcs cadres ou responsables au cadastre et topographie ou la mairie devraient être associés dans la gestion du patrimoine de l'Eglise. Des magistrats, juges laïcs devraient travailler avec l'aumônier en charge de la pastorale de la justice et paix. Les médecins, agents de la santé et Sœurs religieuses ayant une formation en santé devraient s'occuper de la pastorale de la santé et faire revivre les groupes Evangile prière et santé. De même, les laïcs diplômés dans les finances doivent être impliqués dans la gestion financière de l'Eglise. Les prêtres doivent plus se concentrer sur l'évangélisation, les choses divines.

Le séminaire doit continuer le travail des trois (3) S, à savoir: Sainteté, Science et Santé. Il s'agit d'accompagner les séminaristes en fonction de des trois S. L'accompagnement spirituel doit être régulier et de rigueur. Pousser le séminariste à s'ouvrir à son encadreur, ne rien lui cacher. Il doit éviter d'être ce malade qui cache la maladie à son médecin. Les séminaristes qui cachent leurs défauts à leurs encadreurs et aux membres de la commission vocation seront des prêtres dont le comportement aura des conséquences d'une extrême gravité pour l'Eglise. La grâce ne se modifie pas par notre nature, mais vient confirmer notre nature. En effet: *«C'est le comportement professionnel à proprement parler qui détermine l'accomplissement, par chaque employé des performances souhaitées par l'entreprise, leur degré de satisfaction personnelle et sur leur progrès respectifs»*, pense Allan R. COHEN, dans son livre MBA Management.

Fondation ODZALA-KOKOUA
République du Congo

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion

B.P.: 62. Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél.: 05 615-30-18
www.africanparks.org

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE RECHERCHE DE MBOKO

PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA

APPEL D'OFFRE N°003/FOK/2019

Date de publication de la demande: 14 juin 2019
Date limite de soumission des offres: 30 juin 2019

Juin 2019

Dossier complet disponible dans nos **bureaux.**

LUTTE CONTRE LE PALUDISME, LA TUBERCULOSE, ET LE VIH/SIDA

A la recherche de nouveaux financements pour perpétuer la riposte

Le Fonds mondial de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/Sida, principal investisseur du Comité de coordination nationale **(CCN-Congo) de lutte contre ces trois maladies, projette de réduire ses financements voire de se désengager. Face à une telle perspective, le CCN-Congo entend mobiliser le système national de financement de la santé, afin d'anticiper le retrait imminent du Congo des pays éligibles au Fonds mondial et de continuer** la riposte.

Une vue des échanges pendant l'atelier

La question a été au centre d'un atelier organisé le 29 mai dernier à Brazzaville, sous l'égide de Benjamin Atipo, président du CCN-Congo.
Pour celui-ci, plusieurs signes annoncent les restrictions budgétaires du Fonds mondial envers certains pays dont le Congo. Il y a l'imminence du retrait des Etats-Unis, le plus grand contributeur, qui réduira considérablement l'enveloppe du Fonds. De même, le Fonds mondial a mis en place une politique de transition qui accompagne tous les pays à revenus intermédiaire ayant une morbidité faible ou modérée à s'affranchir du soutien financier qu'il apporte. Cette politique exige également aux pays d'apporter la preuve de leur engagement à cofinancer les programmes de riposte, pour pouvoir accéder à leur prochain cycle de financement.
Au regard de toutes ces réalités, le CCN-Congo a tenté au cours de cet atelier de trouver d'autres sources de financements, notamment au niveau national, pour garantir la prise en charge des malades du Sida, du paludisme et de la tuberculose.
Le désengagement du Fonds serait une pilule qu'il faudrait faire passer convenablement, car bien qu'il se prépare à Brazzaville une réunion internationale de sécurisation des fonds sur le Sida et le système de santé, il est important de définir en amont un cadre efficace de mobilisation des ressources nationales pour la santé.
Avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux dont le secteur privé, la société civile et le système des Nations Unies, le CCN-Congo a défini une stratégie efficiente de mobilisation de ressources. Cela passe par l'identification des nouveaux partenariats public et privé ainsi que l'élaboration d'une feuille de route conjointe de mobilisation de ressources.
Le désengagement du Fonds mondial du CCN-Congo sans relève valable au niveau local, risque d'augmenter le taux de morbidité de ces trois pathologies dangereuses et par conséquent faire passer les indicateurs sociaux au rouge. Le CCN-Congo en appelle donc à une prise de conscience nationale pour sauvegarder les acquis et maintenir la riposte à un niveau satisfaisant.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ASSOCIATION JEUNESSE ET SANTÉ

Promouvoir la santé des populations par des actions de prévention

Créée par les étudiants de la Faculté des sciences de la santé, l'Association Jeunesse et santé (A.J.S.) a fait sa sortie officielle le samedi 1er juin 2019, à Brazzaville. Nouveau venu dans le monde des organisations de la société civile (OSC), elle entend promouvoir la santé des populations par des actions **de prévention, d'éducation, d'information et faire face aux** conséquences résultant des problèmes de santé publique.

Les membres du bureau

C'est sous le thème: *«Le don de sang, un geste salvateur. Une poche donnée égale une vie sauvée»* que l'Association Jeunesse et Santé a été portée à la connaissance du tout public. Au menu de la cérémonie de lancement, la présentation de l'association, la leçon inaugurale du directeur des services de santé publique à la direction générale des hôpitaux et de l'organisation des soins et les thèmes: la *«Communication sur les états anémiques»*, la *«Communication sur les besoins sanguins au niveau mondial et au Congo»* ont constitué le
Mme Odile Niabia Ganga, secrétaire générale de l'association, a rappelé: *«le problème de santé est toujours au carrefour de mille routes. Il est l'objet de plusieurs préoccupations et interrogations et se trouve en permanence au centre des réflexions humaines. Chacun s'y trouve et peut apporter sa pierre à l'édifice. La création aujourd'hui de l'A.J.S. s'inscrit parfaitement dans cette logique. Elle apportera ainsi sa contribution à travers ses activités dans le but d'aider l'être humain à préserver ce qu'il a de plus cher au monde: la santé»*.
La précocité des grossesses chez les jeunes filles âgées de 13 à 15 ans, abandonnant leurs études, le VIH qui ronge la majorité des jeunes - 32 % de jeunes seulement ont la maîtrise de la prévention du VIH – sont autant de raisons qui ont justifié la mise en place de l'A.J.S. qui va donner aux gens la capacité de contrôler leur état de santé.
Etienne Mokondjimbé, pharmacien biologiste et enseignant chercheur à la Faculté des sciences de la santé, a encouragé les étudiants à s' investir dans la recherche quel que soit leur niveau, car il est de leur devoir d'être là.
Clôturant les activités, le Dr Simone Loubienga, administrateur- maire de Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, a déclaré: *«Sachant ce qu'est la prévention, je félicite l'association pour la belle initiative qu'elle a eu de faire de la santé publique une priorité. C'est une mission noble d'apporter votre savoir, votre énergie et votre temps pour le bien être de la population congolaise. Prenez donc conscience de votre mission et agissez.»*
Une opération de don de sang par des volontaires dans la cour de la Faculté des sciences de la santé a été organisée.

Philippe BANZ

Les 25 ans de Nouabalé-Ndoki

L'Ambassade des Etats-Unis et la Wildlife Conservation Society (WCS) organisent, le 18 juin 2018, une cérémonie pour célébrer le 25e anniversaire du Parc national de Nouabalé-Ndoki. Le gouvernement américain est fier de soutenir les efforts de conservation du gouvernement Congolais à travers des subventions à notre partenaire WCS, aux côtés d'autres donateurs. Au cours des 25 dernières années, le ministère de l'Économie forestière (MEF) et WCS ont collaboré pour assurer la protection de ce sanctuaire naturel. Le partenariat **a débuté à la fin des années 1980. Toutefois, c'est en 1993 que le Gouvernement du Congo a reconnu l'importance de la forêt de Ndoki pour la conservation de la biodiversité en créant le Parc national de Nouabalé-Ndoki (PNNN). Pour garantir une gestion et un financement durable du PNNN, la Fondation Nouabalé-Ndoki a été créée en 2014.**

La région d'Afrique Centrale abrite le deuxième écosystème forestier tropical du monde regorgeant d'une biodiversité exceptionnelle. Le PNNN s'étend sur plus de 4000 kilomètres carrés à cheval sur les départements de la Sangha et de la Likouala, dans la partie septentrionale du Congo. Il est l'une des dernières places restantes avec des fortes densités d'éléphants de forêt, et probablement la forêt la plus intacte d'Afrique. Des résultats d'un suivi récemment publiés ont montré que le nombre d'éléphants et de grands singes reste stable non seulement dans le PNNN, mais aussi dans sa périphérie. Ce qui montre l'efficacité de l'approche paysagère de la protection de la faune.
Les communautés locales dans la zone tampon du parc représentent des parties prenantes fondamentales pour cette aire protégée. En retour, la conservation engendre de nombreux bénéfices pour ces communautés. A ce titre, une grande partie des chefs de famille de Bomassa et Makao sont employés par le parc. Le parc apporte également des avantages sociaux sous la forme d'accès aux soins de santé, d'appui à l'éducation, et d'appui pour le développement d'activités génératrices de revenus.
Le partenariat entre le MEF et WCS permet au PNNN de rester l'une des aires sauvages véritablement protégées du monde. Le PNNN est considéré, aujourd'hui, comme l'un des modèles à suivre pour la bonne gestion des aires protégées en Afrique centrale.

REMERCIEMENTS

Jeannette PENA-PITRA, veuve du regretté Gilles PENA-PITRA.

Très émue et touchée par toutes vos marques de compassion, de sympathie et d'assistance multiforme, lors de la douloureuse épreuve qui l'a frappée suite à la disparition inopinée de son époux.
Elle adresse à vous tous, ses vifs remerciements:
• Aux autorités de la ville de Pointe-Noire;
• Aux éminents membres du clergé du Diocèse et de la Paroisse Notre Dame de l'Assomption, à toute la Communauté paroissiale et particulièrement à la Chorale Annonciation;
• Au corps juridique;
• Au Barreau national du Congo et au Parquet de la République;
• Au Club 2002 PUR, le parti de mon époux, ses hautes autorités et ses militants;
• A tous les Amis, frères sympathisants qui ont aimé et pleuré Gilles.
Veuillez trouver ici très humblement l'expression de ma très profonde gratitude, je n'oublierai pas.

Jeannette PENA-PITRA

ECONOMIE

Le PADEC a été officiellement lancé

La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a lancé officiellement le 7 juin 2019, à Brazzaville, le Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité (PADEC), en présence de la représentante résidente de la Banque mondiale **au Congo, Mme Koroutoumou Ouattara, du coordonnateur de ce projet et de nombreux invités.**

Pendant la cérémonie de lancement

Le projet vise à relever le double défi auquel est confronté le Congo: l'amélioration du climat des affaires et la faiblesse du secteur privé, fort essentiel dans la création d'emplois et la réalisation du double objectif de la Banque mondiale, qui est l'éradication de la pauvreté extrême et la promotion d'une croissance durable et inclusive. En mettant l'accent sur deux thématiques essentielles: l'amélioration de l'environnement des affaires et le renforcement de la capacité institutionnelle à exécuter les réformes nécessaires à cet effet, en particulier au niveau des institutions chargées de la promotion et la facilitation des investissements, la réduction des coûts dans les chaînes de valeur ciblées, ainsi qu'au sein des secteurs à fort potentiel de croissance comme la logistique, l'agro-alimentaire et le tourisme, d'une part, et la mise en place de mécanismes de soutien technique et financier aux Petites et moyennes entreprises (PME) et entrepreneurs congolais, d'autre part.

«Financé par un prêt de $25 millions de dollars américains, soit approximativement 14,6 milliards de France CFA, le PADEC de par ses activités contribuera à réaliser les objectifs du Gouvernement tels qu'énoncés dans le Plan national de développement (PND), notamment dans sa stratégie de diversification de l'économie et de promotion de l'emploi, en accord avec la stratégie-pays qui est en cours d'élaboration par le Groupe de la Banque mondiale», a indiqué Mme Koroutoumou Ouattara.

Pour Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ce projet a pris officiellement son élan pour déployer toute l'envergure de son objectif global: la promotion du secteur privé et l'amélioration du climat des affaires. *«De façon ciblée, la compétitivité des micros petites et moyennes entreprises (MPME) dans les secteurs du tourisme, de l'agrobusiness, du transport-logistique, des Technologies de l'information et de la communication dans les zones géographiques situés le long du corridor de croissance Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso est attendue à l'échéance du projet.»*

Ainsi, l'appui aux entrepreneurs femmes et hommes qui animent les micro, petites et moyennes entreprises bénéficiaires du projet, aux administrations centrales, aux structures de soutien publiques et privées et aux organismes de formation, vient en résonnance de la volonté affichée d'avoir un secteur privé renforcé et à même de jouer un rôle capital dans la création de la richesse nationale hors pétrole, a-t-elle conclu. Elle a souligné le maintien du cap des réformes institutionnelles amorcées pour tendre vers une amélioration significative du climat des affaires permet de susciter des investissements directs étrangers dans les secteurs porteurs de notre économie.

Le coordonnateur du PADEC a indiqué que deux composantes techniques et opérationnelles et une composante de gestion et de mise en œuvre structurent le PADEC: les deux premières sont: l'appui réglementaire et institutionnel pour un environnement favorable au développement du secteur privé, et l'appui direct aux MPME pour accroître la compétitivité des chaînes de valeur.

Le PADEC a été conçu sur la base des enseignements tirés du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE) récemment clôturé et qui, en son temps, avait mis en exergue les questions de diversification à l'échelle nationale. Mais pour que ses activités et politiques de mise en œuvre fonctionnent bien, il conviendrait que le PADEC soit utilisé comme un catalyseur au niveau macro-économique et stratégique, à même de faciliter la planification et le développement d'une infrastructure industrielle à travers le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire des zones économiques spéciales, mais aussi de mettre en place une plateforme de coordination des actions préparatoires au Forum Investir en Afrique du 10 au 12 septembre prochain.

Viclaire MALONGA

RECHERCHE

Le Centre sur les maladies infectieuses porte désormais le nom de Christophe Merieux

L'académie des Sciences de France avait décerné le 8 juin 2016 à l'Institut de France le prix Christophe Merieux édition 2016 au Professeur Francine Ntoumi et à son équipe, pour encourager ses travaux de recherche sur les maladies infectieuses en Afrique Centrale. Pour honorer la famille Merieux, le Pr Francine Ntoumi, directrice générale de la Fondation Congolaise pour la recherche médicale (FCRM), a changé la dénomination du centre de recherche sur les maladies infectieuses.

Photo de famille devant la plaque dévoilée

Celui-ci s'appellera dorénavant Centre de recherche sur les maladies infectieuses-Christophe Merieux. La cérémonie de dévoilement de la plaque a eu lieu mercredi 29 mai 2019 sous les auspices de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, en présence d'Alain Merieux, président-directeur général du groupe et de la Fondation BioMerieux, du Pr. Francine Ntoumi et d'autres personnalités.

Le Pr. Francine Ntoumi a souligné que le prix qui lui avait été décerné a permis à la FCRM d'améliorer l'accès aux soins des patients du Centre de santé de Massissia, un quartier de l'arrondissement 8 Madibou, tout comme le plateau technique du laboratoire d'analyse médicale, la chaine du froid, la maintenance, la sécurité et diverses formations pour les personnels de santé et étudiants. La décision de débaptiser le Centre de recherche, promis par le Chef de l'Etat, avait été prise en conseil d'administration de l'an 2016.

Selon la présidente de la FCRM, aujourd'hui, toute la recherche sur les maladies émergentes et réémergentes, virales, bactériennes, parasitaires ainsi que les activités de surveillance de la FCRM sont pilotées à la Cité de la recherche (ex ORSTOM). *«Ces activités sont en lien avec la feuille de route des ministères de la Santé publique et de la population et de la recherche scientifique. Le centre collabore avec des institutions nationales, régionales, européennes et américaines. Baptisé Centre de recherche sur les maladies infectieuses-Christophe Merieux, il est animé par une équipe très jeune, car les compétences multidisciplinaires sont encore à développer dans notre pays. Ces jeunes porteront notre vison commune d'une Afrique forte…»*, a-t-elle dit.

De son côté, Alain Merieux s'est réjoui de voir le centre porter le nom de son fils Christophe Merieux décédé en 2006. Il était un médecin passionné par la recherche. Christophe Merieux avait joué un rôle actif dans l'évaluation et la conception des projets focalisés sur le développement du diagnostic ayant un impact significatif dans la santé publique dans les pays en voie de développement. Très engagé dans la lutte contre les maladies infectieuses liées à la pauvreté, il mettait un accent prioritaire sur le développement des biotechnologies.

Au nom du ministre de la Recherche scientifique, Jean François Kayi, directeur du patrimoine et de l'équipement de l'Institut national de recherche en science de la santé (IRSS), a annoncé que le ministère de la Recherche scientifique et la Fondation Merieux ont signé le 28 mai un protocole d'accord qui a scellé l'interaction des parties sur des axes principaux: le système de surveillance des maladies infectieuses; le renforcement des capacités de recherche et des laboratoires; l'amélioration des diagnostics des maladies infectieuses. La Fondation Merieux contribuera au renforcement des capacités dans le domaine des analyses biomédicales.

Ensemble, Martin Aimé Coussoud-Mavoungou et Alain Merieux ont dévoilé la plaque du Centre de recherche sur les maladies infectieuses Christophe Merieux. Une visite guidée du Centre s'en est suivie.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'annuaire statistique 2016-2017 a été validé

Le sous-secteur de l'enseignement supérieur a organisé du 24 au 25 mai 2019, à Brazzaville, avec l'appui du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED), un atelier national de validation de l'annuaire statistique 2016-2017. Financé par la Banque mondiale, cet atelier a eu pour but d'examiner et d'analyser de façon approfondie l'annuaire statistique 2016-2017 du sous-secteur éducatif de l'enseignement supérieur pour en faire un document de qualité et fiable, afin de mieux informer la communauté éducative des problèmes liés à ce sous-secteur. L'atelier a regroupé les cadres du sous-secteur de l'Enseignement supérieur public et privé, des représentants des institutions de la République, des partenaires techniques et financiers, tout comme des participants venus de l'Institut national de la statistique, des institutions de la recherche et des organisations de la société civile.

Calixte Kolyardo (coordonnateur du PRAASED), Macaire Batchi, Victorine Rachel Taty

Mme Victorine Rachel Taty, directrice des études et de la planification, au ministère de l'Enseignement supérieur, présentant le rapport synthèse des travaux, a indiqué que l'objectif était de valider avec les parties prenantes du système éducatif le projet de l'annuaire. La rencontre a donc permis de recueillir les observations pour l'améliorer tant sur le fond que sur la forme.

L'annuaire statistique est indispensable au regard des engagements en matière d'éducation pris par le Congo au niveau international en adhérant aux objectifs de développement durable et de partenariat mondial pour l'éducation. A ce propos, Macaire Batchi, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, a souligné l'engagement du Gouvernement dans la politique de modernisation et de développement de l'Enseignement supérieur, à travers les priorités contenues dans le Plan national de développement 2018-2022, d'une part, et le rôle cardinal de l'information statistique dans le plaidoyer, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques sectorielles de développement, d'autre part.

Félicitant les participants pour avoir produit un document de qualité, il a affirmé que l'annuaire statistique *«est un outil important de pilotage de notre système éducatif faisant référence aux années 2016-2017. Il va falloir après s'atteler à produire, très prochainement, le document statistique de 2017-2018».*

Philippe BANZ

MUTUELLE GÉNÉRALE DE LA FETRASSEIC

La campagne d'adhésion porte ses fruits

La Mutuelle générale de la FETRASSEIC (MUGEF) a tenu il y a peu la troisième session ordinaire de son conseil d'administration à Brazzaville. Présidé par Abraham Angossina, président de cette Mutuelle, ce conseil a examiné et adopté entre autres le programme d'activités 2019, les orientations de la tutelle et le budget de l'année en cours.

Une vue des mutualistes

Le président de la Mutuelle a rappelé aux mutualistes l'intérêt de la campagne d'adhésion menée à Brazzaville et à l'intérieur du pays par la Direction nationale. Elle a permis de gagner 1.141 adhérents en 2018 et d'enregistrer 175 mutualistes de plus en 2019. Abraham Angossina a souligné qu'il a été difficile d'achever cette campagne, notamment dans certains arrondissements de Brazzaville comme Mfilou, Ouenzé et Talangaï. La cause: le manque de finances. Aussi a-t-il invité les membres à être dynamiques dans l'animation des structures, le suivi de la prise en charge des nouveaux mutualistes et à poursuivre, avec ardeur, la campagne d'adhésion mixte au sein de la FETRASSEIC et de la MUGEF sur fond d'émulation, afin d'assurer un avenir meilleur à la Mutuelle.

Le conseil a adopté, avec amendements, trois documents: le rapport administratif, le rapport de contrôle et de finances 2018, ainsi que le programme d'activités 2019. Il a arrêté le budget 2019 en recettes et en dépenses à hauteur de 810. 273.302 de F.CFA. Comparé à celui de l'année dernière qui était de 864.101. 679 F.CFA, il est constaté un écart de 45. 828. 377 F.CFA, selon le compte rendu lu par Robert Mboungou, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (FETRASSEIC) du Niari.

Les participants, édifiés sur la vie de la Mutuelle et les différentes démarches effectuées pour améliorer sa situation et celle de la Mutuelle de la caisse des fonctionnaires, ont pris rendez-vous pour l'an 2020, année du dernier conseil d'administration pour l'actuel bureau, avant la tenue de l'assemblée générale nationale en avril 2021.

V. M.

BACCALAURÉAT, SESSION DE JUIN 2019

Téléphones portables et calculatrices programmables interdits!

Les épreuves écrites du Baccalauréat session de juin 2019 démarrent ce mardi 18 juin 2019 sur toute l'étendue du territoire national. Ils sont au total 74.216 candidats répartis dans 197 centres dont un en Angola et un autre au Cabinda. Comme à l'accoutumée, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation Anatole Collinet Makosso a échangé avec les jurys, les chefs de centres et chefs de centres adjoints avant le déploiement. Au cœur de leurs entretiens, les dernières consignes et directives en vue de la réussite de cet examen majeur qui donne accès aux études supérieures.

Collinet Makosso a rappelé à l'assistance la responsabilité qui est la sienne et a promis des sanctions sévères à l'encontre de tous les citoyens qui brilleront par des attitudes déviantes. *«On a encore des surveillants qui s'illustrent dans des salles par des comportements peu corrects. Et, nous avons demandé aux membres du jury de relever immédiatement les indélicats et de transmettre leurs noms à la tutelle pour des mesures disciplinaires»*, a-t-il indiqué.

Le jury lui a rassuré qu'il était prêt et que toutes les conditions sont réunies. Pour les candidats qui, à quelques heures des épreuves, n'ont pas retrouvé leurs noms sur les listes, Collinet Makosso a dit que des dispositions ont été prises pour renseigner ces derniers et ce, jusqu'à mardi matin.

Le directeur des examens et concours, Jean Pierre Mbenga, a rappelé que l'utilisation des téléphones portables, les calculatrices programmables et tout objet susceptible de favoriser la fraude sont interdits dans les centres d'examens. Tout contrevenant sera sanctionné et son objet confisqué.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

Appel d'offres
(Procédure à enveloppe unique)

Pays : CONGO
Nom du Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Numéro du Crédit : 60 230 CG
Intitulé du Marché : ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS DES COMMISSIONS ECONOMIE ET FINANCES DU PARLEMENT
Référence DAON n° : N°01/MPSIR/PRISP/AON/F/UCP-19

1. Le Gouvernement de la République du Congo" a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition, l'installation et la mise en œuvre du système de gestion électronique des documents des commissions Economie et Finances du Parlement.
« Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement »

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition, l'installation et la mise en œuvre du système de gestion électronique des documents des commissions Economie et Finances du Parlement..
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Banque Mondiale version de juillet 2016, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél : 22 614 41 81 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/05 341 56 00/ 06 834 47 00
Email: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.
4. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces.
5. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 juillet 2019 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo mentionnée ci-dessous à le 17 juillet 2019 à 14 heures 30 minutes.
6. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre pour un montant de 3.750.000 FCFA.
7. «Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».
8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo,
Téléhone : (+242) 22 614 41 81 Brazzaville
Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

Jean-Noël NGOULOU

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUESET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE N°06/19/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUERANTS
1	27.585 du 02/02/2018	Plle(s) 19	Bloc 22	Section BM	Superficie 517,40m²	NGOYO (TATY Victor)	Arr.6	MILANDOU Ferdinand Dianie
2	28.326 du 20/02/2019	Plle(s) 10	Bloc 345	Section CL2	Superficie 500,00m²	VINDOULOU	Arr.5	MAVOUNGOU Hilaire
3	28.295 du 05/02/2019	Plle(s) 07 et 08	Bloc 237	Section BM	Superficie 1000,00m²	NGOYO	Arr.6	OSSI WA MONA Max
4	28.313 du 15/02/2019	Plle(s) 10	Bloc 82	Section BT (GAIA)	Superficie 500,00m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	LA SOCIETE SUNDEEP SARL
5	28.342 du 27/02/2019	Plle(s) 04	Bloc 14 bis	Section MB	Superficie 472,50m²	AVIATION	Arr.1	EWENGUE née NIABIA Mireille Angèle Valérie
6	28.344 du 27/02/2018	Plle(s) 18	Bloc 80	Section BL	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr.6	NSIKAHANA Maurice
7	28.317 du 18/02/2019	Plle(s) 1150 ter	Bloc /	Section M	Superficie 247,52m²	AEROPORT	Arr.1	LIKIBI Léon
8	28.310 du 13/02/2019	Plle(s) 02	Bloc 59	Section BN	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	OLOY BOMOHE André
9	28.245 du 27/02/2019	Plle(s) 01 et 02	Bloc 102	Section /	Superficie 1000,00m²	LOANGO	S-P de Loango	NGONGO OKONGO Véronique
10	28.328 du 21/02/2018	Plle(s) 13	Bloc 19	Section BL	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	GANGA TOUADY BANZOUZI Casimir
11	24.519 du 16/01/2015	Plle(s) 04 bis	Bloc 48 quinté	Section BM	Superficie 230,50m²	NGOYO	Arr.6	MALANDA Fridolin Aristide Chideric
12	27.168 du 28/08/2017	Plle(s) 06	Bloc 92	Section ACM2-2ème T	Superficie 500,00m²	VINDOULOU(Tchifoungou)	Arr.4	NZALA GABIO Rock Sley
13	28.136 du 25/10/2018	Plle(s) 09	Bloc 194	Section N (Poudrière)	Superficie 400,00m²	MPAKA (La Poudrière)	Arr.6	Mr MBAMA Gaëtan
14	28.123 du 16/10/2018	Plle(s) 04	Bloc 04 bis	Section ACV 2	Superficie 500,00m²	MENGO	S-P de Loango	KANGOU BANOUANINA Ruth Morelie
15	28.323 du 20/02/2019	Plle(s) 15	Bloc 168	Section BL	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	BOUESSO Lothy Annette
16	27.814 du 16/05/2018	Plle(s) 05	Bloc 69	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	LOUSSOLO Adolphe
17	28.293 du 05/02/2019	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 500,00m²	HINDA	S-P de HINDA	SOCIETE E2C S.A
18	28.265 du 09/01/2019	Plle(s) 07	Bloc 160	Section BC	Superficie 300,00m²	MPAKA	Arr.6	BALOU TONADIO MATAYA Royale Lilia
19	28.322 du 20/02/2019	Plle(s) 03	Bloc 02	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	MOUZIETO Jean Claude
20	27.579 du 30/01/2018	Plle(s) 08	Bloc 126	Section AE	Superficie 360,14m²	SIAFOUMOU	Arr.5	KANDZA Claude Katelle
21	28.320 du 19/02/2019	Plle(s) 03	Bloc 14	Section L	Superficie 420,00m²	O.C.H (Saint Pierre)	Arr.1	DIANANA MOUKOULA Eunice Lyse
22	28.360 du 15/03/2019	Plle(s) 31	Bloc 67	Section BK	Superficie 253,77m²	PATRA	Arr.3	DIAMONIKA MOUZENE Ceveline Dianne
23	28.368 du 19/03/2019	Plle(s) 05	Bloc 03	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	OKOUNOU Jeanne
24	28.358 du 13/03/2019	Plle(s) 01	Bloc 106	Section BN	Superficie 740,00m²	MAHINGA	Arr.6	MAHOUNGOU Jeanne Marie Adeline
25	26.889 du 19/04/2017	Plle(s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie 30.000 m²	MAKOLA	S-P de HINDA	MATINI Innocent
26	17.950 du 23/07/2009	Plle(s) 09 à 16	Bloc 117	Section BL	Superficie 4000,00m²	NGOYO	Arr.6	YIDIKA Ferdinand
27	27.835 du 25/05/2018	Plle(s) 06	Bloc 122	Section BX	Superficie 500,00m²	DJENO	Arr.6	MOUSSOLO née NZOUNGANI Flore Gisèle
28	28.262 du 08/01/2019	Plle(s) 02	Bloc 194	Section N (Poudrière)	Superficie 400,00m²	MPAKA (120)	Arr.6	MAVOUBA SOKATE Georges
29	28.170 du 21/11/2018	Plle(s) 08	Bloc 285	Section BM4	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	MBOTTO Arlette Isabelle Blandine
30	26.933 du 11/05/2017	Plle(s) 08	Bloc 15	Section AG	Superficie 500,00m²	TCHIALI	Arr.5	KANGA Yollande
31	19.792 du 30/01/2018	Plle(s) 05	Bloc 114 bis	Section BP suite	Superficie 429,84m²	Mpita	Arr.1	BAGNIAKANA Yann Olivier
32	27.579 du 30/01/2018	Plle(s) 08	Bloc 126	Section AE	Superficie 360,14m²	SIAFOUMOU	Arr.5	KANDZA Claude Katelle
33	27.638 du 21/02/2018	Plle(s) 01 à 10	Bloc 01	Section ACW	Superficie 5011,18m²	LIAMBOU	S-P de Loango	OSSEKE DAVID
34	28.296 bis du 02/02/2019	Plle(s) 08	Bloc 128	Section ACK	Superficie 500,00m²	VINDOULOU	Arr.5	MOLOMBA Jacqueline
35	28.246 du 27/12/2018	Plle(s) 15	Bloc 123	Section BL	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr.6	MALANDA DOUMAS Hermann Landry
36	28.231 du 20/12/2018	Plle(s) 03	Bloc 06 et 07	Section ACW	Superficie 732,00m²	LIAMBOU	S-P de Loango	TCHIBINDA Koka Gay Vertu
37	27.638 du 21/02/2018	Plle(s) 01 à 05	Bloc 02	Section ACW	Superficie 2449,04m²	LIAMBOU	S-P de Loango	NGAMOULI Henri
38	27.635 du 21/02/2018	Plle(s) 03, 04, 05, et 06	Bloc 06	Section ACW	Superficie 1958,56m²	LIAMBOU	S-P de Loango	BOUITY MALOKO Hugues
39	27.637 du 21/02/2018	Plle(s) 02 à 05	Bloc 05	Section ACW	Superficie 1954,71m²	LIAMBOU	S-P de Loango	KINZONZI Juvenil
40	27.636 du 21/02/2018	Plle(s) 04 à 11	Bloc 04	Section ACW	Superficie 3918,45m²	LIAMBOU	S-P de Loango	MIETE MOUKANA Mardochée Phinees

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 28 mai 2019
Le Chef de bureau, **Armand Michel MASSA**
Inspecteur principal des Impôts et des Domaines

SOCIÉTÉ STARTIMES MEDIA CONGO

La promotion spéciale grande vacances 2019 lancée à Brazzaville

Une des plus importantes entreprises de télédistribution de par le monde, le Groupe StarTimes, par l'entremise de sa filiale StarTimes Media Congo, soucieuse du mieux-être de ses abonnés tant acquis que potentiels, a lancé, samedi 15 juin dernier, la promotion spéciale grandes vacances 2019. La cérémonie de lancement a été présidée par Emmanuel Fontana NDZAH, Responsable Marketing & Communication de cette société, devant un parterre des journalistes de la presse nationale. Dans le point de presse qu'il a animé, Emmanuel Fontana NDZAH a indiqué que *«pour permettre aux élèves et* ***à certains parents en vacances, à profiter du meilleur des programmes de la télévision satellitaire en haute définition (HD),*** *StarTimes Media Congo vendra, du 15 juin au 31 juillet 2019, son décodeur HD à seulement 4000fcfa au lieu de 10000fcfa précédemment. Ce décodeur HD est accompagné d'un mois d'abonnement à la «formule Super»*, **qui revient à 10000fcfa pour un total de 136 chaînes de télévision, le tout à 14000fcfa, la parabole et autres accessoires étant offerts gratuitement.**

Emmanuel Fontana NDZAH

Pour ce qui est des abonnés actifs, mais ayant été déconnectés il y a de cela moins de 3 mois, une politique spéciale de réabonnement a été initiée à leur égard. Autres privilèges qu'offre StarTimes Média Congo: tout réabonnement de 2 mois à la formule Smart, bénéficiera 2 mois gratuits de la formule Super; concernant les réabonnements de deux mois à la formule super, le client gagnera sans argent et sans rien payer, 2 mois et demi de la formule *«Tout StarTimes».*

Toujours dans le souci de satisfaire davantage ses abonnés, StarTimes a récemment acquis les droits lui permettant la retransmission en direct de la Copa America (l'une des plus prestigieuses compétitions footballistiques du monde) qui se déroule du 14 juin au 7 juillet 2012 au Brésil. Mis à part le football, StarTimes Média Congo met à la disposition de ses abonnés des nouvelles séries telles: *«La Dona»*, sur Novelas F Plus à partir du 21 juin, les chaînes des dessins animés comme Teen Titan Go The top of the Titans, a fait savoir le numéro 1 du marketing et de la Communication de StarTimes Media Congo. En outre, des téléviseurs dernière génération de 55, 43 et 32 pouces à des prix défiant toute concurrence, sont disponibles dans les points de vente StarTimes.

A propos de STARTIMES MEDIA CONGO

Operateur spécialisé dans la Télédistribution, c'est à dire la commercialisation et la vente des chaines de télévision satellitaire, STARTIMES MEDIA CONGO est une filiale du Groupe StarTimes, un grand groupe de media international basé dans la Zone de Développement Economique et Technologique de Pékin en Chine.

StarTimes Media Congo est implanté au Congo Brazzaville depuis janvier 2014 suite à une convention signée en date du 21 décembre 2013 avec le Gouvernement de la République du Congo par le biais du Conseil Supérieur de Liberté de Communication représentée par son président, M. Philippe MVOUO. L'objectif poursuivi par StarTimes est de permettre à tous les foyers congolais d'accéder, de profiter et de bénéficier du meilleur de la télévision satellitaire à un prix abordable. Et ce, au travers de (2) principaux dont le premier qui est le bouquet SMART avec plus de 80 chaînes TV à 5 000 FCFA seulement et le second qui est le bouquet. SUPER avec plus de 130 chaines TV à 10 000 FCFA. StarTimes Media Congo propose également un bouquet indien, un bouquet anglais et un bouquet Chinois.

A travers la planète, le Groupe StarTimes exerce dans une trentaine de pays. Elle dispose d'au moins 200 points de vente, 3000 magasins, plus de 5000 distributaires favorisant 100000 emplois indirects. Elle dispose actuellement de plus 4000 emplois directs. Dans ces 4000 employés directs, 85% sont originaires des pays africains.

PROJETS TECHNIQUES CONGO SARL

Société à Responsabilité limitée
Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège social: Rue Pili-Kondi, Immeuble Nana
5e Etage, Appartement 503
B.P.: 627, Pointe-Noire, République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant décision de l'associé unique au cours de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 06 Mai 2019 et après réflexion, décide le maintien de Monsieur Claudio CONTI dans sa fonction de Gérant pour une période de deux ans.

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale au greffe du tribunal de commerce sous le numéro 19DA 586 du 17 mai 2019.

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE
N°337/2019/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Fonciere, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N°de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
01	19777 du 13-06-18	Sect -, bloc - ; Plle 26 ; Sup : 367,15m²	RUE NON DENOMMEE	POOL	GUGGENBUHL née GUEFIRI Irène Judith
02	20162 du 24-04-19	Sect BG, bloc 75 ; Plle 6 ; Sup : 200,00m²	14, RUE ANDZION (NKOMBO)	9-BZV	EYENE Guy Parfait
03	16944 du 18-10-17	Sect PA, bloc 17 ; Plle 1 ; Sup : 630,12m²	113BIS, RUE MATSIONA NZOULOU	4-BZV	M'BOUYOU née DZENNIA BONDONGO Félicité Clarisse
04	19220 du 21-02-18	Sect PA, bloc 145 ; Plle 9 ; Sup : 386,756m²	45, RUE BAKOUKOUYAS	4-BZV	Enfants LIKIBI
05	16883 du 28-07-17	Sect P7, bloc 3 ; Plles 23 et 24 ; Sup : 692,07m²	15 ET 17, RUE KINKALA	4-BZV	Enfants KIAMBA
06	4736 du 20-03-19	Sect P8, bloc 7 ; Plle 1 ; Sup : 687,67m²	2, RUE MOUSSANA	4-BZV	BOUBOUTOU MAMPOUYA Michel
07	20187 du 03-05-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.600,00m²	VILLAGE MOUTOH	POOL	AMBOULOU Narcisse Martial
08	20186 du 03-05-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 506,00m²	QUARTIER NGAKOUBA (PK45)	POOL	EKIEBISSA APENDI Elfrida Aelys
09	20197 du 08-05-19	Sect P13C (exP/13), bloc 65 (ex37) ; Plle 14 (ex488) ; Sup : 582,21m²	RUE MPINI (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	GAMI-OPOUKI Christophe
10	20158 du 23-04-19	Sect P9, bloc 174 ; Plle 06 (ex08) ; Sup : 440,77m²	225, RUE MAYAMA (QUARTIER BONGO)	5-BZV	MONGO AMPOUALA Hortense Elodie
11	1679 du 29-08-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1079,79m²	QUARTIER KOMO	PLATEAUX	BEIHIM-YAHEFDHOU
12	20136 du 16-04-19	Sect -, bloc - ; Plle 4 ; Sup : 400,00m²	QUARTIER UNIVCERSITE (KINTELE)	POOL	BAGHANA Djénie M., BAGHANA D. A. et GAGHANA G. V.
13	12068 du 09-03-15	Sect P13C, bloc - ; Plle 23 ; Sup : 400,00m²	RUE NDOUTA COME LEON QUARTIER SADELMI	7-BZV	MBOUKOU MOUSSAYANDI Prisca Emilette
14	19504 du 24-05-18	Sect P3, bloc 35 ; Plle 4 (ex102) ; Sup : 336,59m²	102, RUE BATEKES	3-BZV	OKEMBA SOMBOKO Marie Josée
15	19905 du 30-01-19	Sect P12, bloc 58 ; Plle 09 ; Sup : 229,44m²	16, RUE MAYOKO (QUARTIER TEXACO-TSIEME)	6-BZV	NGATSE ONDELE Christ Espoir
16	20048 du 22-05-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 7.896,87m²	EDOU	CUVETTE	A. NG. Valentine
17	1241 du 03-07-18	Sect P3, bloc 13 ; Plle 13 (ex10) ; Sup : 239,09m²	68BIS, RUE KOUYOUS	3-BZV	KOUAMALA née COUCKA-BACANI Marie Angélique
18	20114 du 12-04-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 100.000,00m² soit 10ha00a	TERRE IBINA	POOL	DINGA Adonis Messi Mickaël et DINGA Ariel Chris Elie
19	20248 du 22-05-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.407,32m²	QUARTIER PAUL NGAMBI	POOL	INGANI Inès Bertille
20	19439 du 02-05-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m²	DJIRI-PONT	POOL	IKENGA Joseph
21	20086 du 03-04-19	Sect CJ, bloc 129 ; Plle 25 ; Sup : 394,78m²	RUE NON DENOMMEE	9-BZV	N'GAMPIO Edwige Clarisse
22	20163 du 24-04-19	Sect zone non cadastrée ; Sup : 400,00m²	03, RUE ONDZANDONGO (MAKABANDILOU)	9-BZV	OBA Bienvenu
23	9651 du 14-03-14	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.064.710,00m² soit (106ha47a10ca)	LIFOULA	POOL	Société CAPITAL IMMOBILIER S.A
24	6917 du 12-12-12	Sect -, bloc - ; Plles 9-10 ; Sup : 800,00m²	KINTELE	POOL	BAYI née MBONGO Patricia
25	20138 du 18-04-19	Sect P7suite, bloc 45 ; Plle 09 (ex1898) ; Sup : 400,00m²	1889, AVENUE DE LA BARRIERE (Plateau des 15 Ans)	4-BZV	AMPION Léon
26	16172 du 10-03-17	Sect O, bloc 23 ; Plle 3 ; Sup : 195,84m²	RUE DU PIED DE LA BUTTE	3-BZV	PAUD Joseph Rock
27	19274 du 05-02-18	Sect BG, bloc 104 ; Plle 3 ; Sup : 377,88m²	16, RUE NGAFOULA	9-BZV	ELENGA BOREKAMBI Isabelle Cécile
28	20113 du 11-04-19	Sect -, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 800,0m²	QUARTIER NDIBOU	POOL	NDINGA Prince Guelor
29	20196 du 07-05-19	Sect -, bloc - ; Plles 1 et 6 ; 14 et 20 ; Sup : 4.800,00m²	LIFOULA	POOL	ITOUA BOSSOBITA Raymond
30	20071 du 23-04-19	Sect P7suite (exP7), bloc 60 (ex11), Plle 21 (ex2359), Sup : 554m²	AVENUE LOUTASSI (QUARTIER 10 MAISONS)	4-BZV	Enfants DONIAMA MOUKOKO
31	20101 du 09-04-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 815,42m²	QUARTIER ISSOULI (COMMUNE DE KINTELE)	POOL	OKOBO Lydie Brigitte
32	19865 du 21-01-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 881,50m²	QUARTIER KINTELE	POOL	OKOBO Lydie Brigitte
33	19756 du 26-07-18	Sect P13, bloc 181 ; Plle 8 ; Sup : 261,39m²	80, RUE TELE	5-BZV	IIBARA Joseph
34	20146 du 23-04-19	Sect -, bloc - ; Plles 4, 5, 18 et 19 ; Sup : 1.600,00m²	KINTELE (QUARTIER UNIVERSITE)	POOL	KIBA Arthur Fernand
35	13085 du 24-08-15	Sect P7, bloc 111 ; Plle 8 ; Sup : 285,93m²	1098, RUE LOUEME (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	ELENGA Hilaire
36	16953 du 23-10-17	Sect C, bloc 25 ; Plles 304 et 305 ; Sup : 1.000,00m²	MFOA (VILLE DE DJAMBALA)	PLATEAUX	TOUBY EKO Mylaine Inès Ndia
37	20241 du 22-05-19	Sect -, bloc - ; Plle 01 ; Sup : 1.472,17m²	QUARTIER SAINT BENOIT MATADI (BOUNDJI)	CUVETTE	ISSENGUET Espérance
38	20110 du 11-04-19	Sect -, bloc - ; Plles 1 et 2 ; Sup : 2.640,08m²	QUARTIER TSAMBITSO (BOUNDJI)	CUVETTE	ISSENGUET Espérance
39	19397 du17-04-18	Sect P7, bloc 3 ; Plle 30 ; Sup : 295,10m²	5, RUE KINKALA (MOUNGALI)	4-BZV	MOKA Corneille Edouard
40	19616 du 29-10-18	Sect -, bloc -; Plle - ; Sup : 1.000.00m²	VILLAGE YIE	POOL	MOASSA Guy Dieudonné Magloire G.
41	19617 du 29-10-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.600,00m²	VILLAGE YIE	POOL	MOASSA Guy Dieudonné Magloire G.
42	20257 du 27-05-19	Sect J, bloc 45 ; Plle 05 (ex14) ; Sup : 339,25m²	O.C.H PARCELLE N°5 (EX CASE 14)	4-BZV	Enfants DONIAMA MOUKOKO
43	19678 du 16-11-18	Sect P16, bloc 128 ; Plle 23 ; Sup : 383,95m²	129, RUE LOUKOLELA	6-BZV	DALEBAYE Prosper et Enfants
44	20189 du 03-05-19	Sect P4, bloc 122 ; Plle 08 (ex12) ; Sup : 251,76m²	45, RUE ZANDES	3-BZV	KANTAKO Oumar
45	16673 du 25-07-17	Sect AT, bloc 41 ; Plle 25 ; Sup : 411,25m²	RUE MONGOLE LORENT	4-BZV	KOULANDA Marie Colette Epouse MABIALA

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 13 juin 2019
Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA.

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo
BP : 2465 ; Tél. : (242) 663 83 29 – 666 33 56 ;
Fax : 00 47 241 37 332
Brazzaville

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 006/06-2019

LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO RECRUTE UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA REALISATION DE LA BUDGETISATION DU PLAN STRATEGIQUE INTEGRE POUR LA SANTE DE LA REPRODUCTION, MATERNELLE, INFANTILE ET DES ADOLESCENTS

OBJECTIFS

Le consultant national a pour mission de réaliser la budgétisation du plan stratégique intégré pour la santé de la Reproduction, maternelle, infantile et des adolescents.
En collaboration avec la Direction Générale de la Population, le/la consultant(e) national (e) devra collecter toutes les informations nécessaires pour la réalisation du costing de la SRMNIA 2018-2022.
Il s'agira de façon spécifique de :
• Collecter les données de remplissage de l'outil, à savoir: (i) les données macroéconomiques (taux d'intérêt, inflation, etc.), de santé (données épidémiologiques) et de la démographie (population) ; (ii) les données relatives au système de santé (ressources humaines, infrastructure, logistiques, système informatisé de gestion, financement de la santé et gouvernance) ; (iii) et les données relatives à tous les coûts unitaires ;
• Budgétiser les interventions du SRMNIA 2018-2022;
• Etablir le budget détaillé par année et par catégorie;
• Déterminer le coût global de chaque programme;
• Déterminer le budget par structure ;
• Déterminer les coûts en fonction des catégories suivantes: formation, fonctionnement et gestion, investissement, assistance technique et coordination.
• Valider le budget de la SRMNIA 2018-2022 ;
• Produire le rapport du costing de la SRMNIA 2018-2022.

RESPONSIBILITIES

Sous la supervision du Représentant de l'OMS au Congo, le/la Consultant(e) national(e) effectuera les tâches suivantes :
* Inventaire des supports existant au niveau national ;
* Elaboration/adaptation des supports nécessaires au costing ;
* Elaboration d'un plan pour la réalisation du costing.

PRODUITS ET LIVRABLE

Les résultats attendus sont les suivants :
• Les outils d'exploitation des résultats et son plan d'analyse sont disponibles ;
• Les résultats provisoires, puis définitifs du costing sont disponibles ;
• Le rapport final du processus du costing est rédigé et transmis à l'OMS ;
• Le document de la SRMNIA budgétisé est disponible.

DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de l'appui technique est prévue pour une période d'un mois

LIEU DE TRAVAIL

Brazzaville, Direction générale de la Population ou au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

COMPETENCES/ QUALIFICATIONS REQUISES

- Avoir un diplôme de niveau Bac+5 en sciences de gestion, en économie de la santé ou équivalence ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de santé ;
- Avoir réalisé une budgétisation d'un plan en santé ;
- Avoir une bonne connaissance des processus de budgétisation des projets ;
- Avoir une capacité démontrée à travailler en équipe et à atteindre les objectifs fixés ;
- Être disponible pour le travail et la collecte de données sur le terrain, aussi bien au niveau central (national, partenaires) qu'au niveau décentralisé en cas de besoin ;
- Avoir une bonne maitrise des outils Word, Excel et PowerPoint ;
- Une bonne connaissance en management de la santé et une expérience de travail avec des organisations internationales ou des ONG d'envergure seront des atouts.

CONDITIONS D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Le consultant devra accomplir sa mission conformément au terme d'engagement à la confidentialité et d'éthique.
Langues : excellente maitrise du français (oral et écrit).

REMUNERATION

Le barème des Nations Unies pour les consultants au Congo sera utilisé : Niveau NOA

ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation et le CV, doivent être adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo, Avenue Charles De Gaulles, enceinte de la cité Louis Pasteur BP 2465, Brazzaville Congo, au plus tard le Vendredi 21 juin 2019 à 12 h00 mn.

CENTRE DE MEDIATION ET D'ARBITRAGE DU CONGO CEMACO-BZV

APPEL A CANDIDATURE

Dans le souci de doter le secteur privé d'un instrument adapté pour le règlement des litiges commerciaux, d'accroître la sécurité juridique et judiciaire chère aux opérateurs économiques qui traitent des affaires au Congo, et d'améliorer l'image extérieure du Congo, l'Etat congolais, avec l'aide de l'Union européenne, a créé deux Centres de Médiation et d'Arbitrage du Congo, à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Pour rendre opérationnel lesdits Centres, le Délégué général CEMACO-BZV, informe le public congolais, du lancement d'un appel à candidature pour le recrutement de cinq (5) Superviseurs pour le CEMACO-BZV, des Arbitres et des Médiateurs pour les deux centres. Ils peuvent être de nationalité congolaise ou étrangère et auront pour tâche de rendre la justice commerciale par ces institutions privées dûment reconnues par le gouvernement de la République.

MISSIONS DES SUPERVISEURS :

- Garantir le bon déroulement des procédures arbitrales et de médiation
- Statuer sur les incidents de procédures
- Examiner en la forme les sentences arbitrales
- Evaluer les performances des arbitres et des médiateurs etc.

MISSIONS DES ARBITRES ET DES MEDIATEURS :

- Rendre des sentences arbitrales ayant force de jugement dans un délai **fixé à l'avance et à moindre coût**
- Régler les litiges à caractère commercial
- **Aider les parties en conflit à parvenir à un accord en leur proposant une** esquisse de solution.

DOSSIER A FOURNIR :

- Un extrait d'acte de naissance
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois
- **Les diplômes ou attestations justifiant de la spécialité du candidat en** Droit des affaires, en arbitrage ou en médiation
- Un curriculum vitae

Les dossiers qui sont adressés à la Délégation générale, doivent être déposés au CEMACO-BZV sis dans l'enceinte de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers, de Brazzaville, au plus tard le 30 juin 2019.

Contacts: 06 862 97 48
06 663 17 01

Le Délégué général

LU POUR VOUS

«Ghislain Joseph Gabio, journaliste et écrivain congolais (1972-2015)»

C'est le titre de l'ouvrage rédigé par François Roger Byhamot, journaliste et historien, chargé de cours à l'Université Marien Ngouabi et dans des instituts privés de Brazzaville, paru aux Editions L'Harmattan Congo-Brazzaville. Publié en 2017 et préfacé par Joachim Emmanuel Goma-Thethet, ce énième livre sur Joseph Gabio compte 150 pages et est subdivisé en neuf chapitres.

Cet ouvrage affirme l'auteur décrit le parcours professionnel atypique du journaliste et écrivain Ghislain Joseph Gabio. C'est une reconnaissance, un hommage appuyé, de son vivant, pour tous les sacrifices qu'il a consentis de 1972 à 2015, collectant, traitant et diffusant des informations sur le sport de nombreux continents et de tous les départements du Congo, pour le bonheur des auditeurs, téléspectateurs et lecteurs. Dans le journalisme sportif, Ghislain Joseph Gabio est une fierté africaine. Il est le journaliste le plus célèbre et le plus fécond de l'histoire congolaise de 1972 à 2015. A lui seul, jusqu'en 2015, il totalise une pratique journalistique de cinquante ans et une trentaine d'années d'écriture, avec six ouvrages à la clé, parmi lesquels ''La véritable histoire du football congolais'' (2012) et ''Bahamboula Mbemba Jonas «Tostao», la perle du football congolais (2014)''. Il est le seul journaliste sportif congolais capable de rivaliser avec les brillants journalistes de la presse sportive francophone.

A la question de savoir pourquoi a-t-il écrit cet ouvrage ? François Roger Byhamot répond. Dans le journalisme, il y a des célébrités entre autres, Ghislain Joseph Gabio, Germain Bisset, etc. *«Je me suis dit comment mesurer cette portée sur ceux qui ont marqué l'histoire du Congo. Ainsi, j'ai écrit sur Gabio parce qu'il avait totalisé 70 ans d'âge, et à cet âge, il avait pratiquement 50 ans dans le journalisme et 30 ans dans les œuvres de l'esprit, c'est-à-dire il avait déjà écrit à l'époque certains ouvrages, et entre temps, il en a rajouté deux. Je me suis dit comment lui rendre hommage par rapport à tout le travail abattu»*. Rappelant que *«ce brillant journaliste a commencé sa carrière en 1965, et a fait valeur ses droits à la retraite en 2000 à la Radio en tant que fonctionnaire. Mais, il a continué*

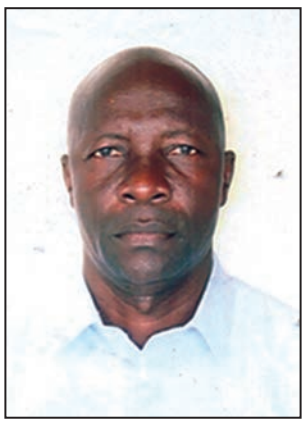

François Roger Biyamot

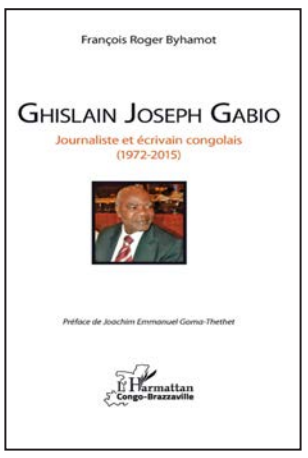

à Radio France internationale, la Deutsche Welle et ailleurs. Pour moi, c'est une reconnaissance sur tout ce qu'il a fait pour le sport congolais et sur l'histoire du journalisme parce qu'il a écrit beaucoup d'ouvrages. C'est vraiment un hommage mérité de son vivant. Je ne suis pas le premier auteur à écrire sur lui, le Franco-Congolais Marc Talansi l'avait déjà fait. C'est donc une fierté de continuer à écrire sur Gabio».

Son ouvrage, dit-il, s'adresse aux intellectuels, aux sportifs, à tous ceux qui aiment le sport et le journalisme, aux étudiants, etc. *«D'ailleurs, je l'ai rappelé dans l'ouvrage qu'on ne peut pas sortir de l'Université Marien Ngouabi en tant qu'étudiant en journalisme sans étudier Ghislain Joseph Gabio. Pour moi c'est un impératif parce qu'on doit connaître les icônes et tous ceux qui ont marqué l'histoire du journalisme au Congo»*, a-t-il confié.

François Roger Byhamot est un pur produit de l'Université Marien Ngouabi. Il y a obtenu un CAP CEG en histoire-géographie en 1991, une licence en journalisme en 2000, une licence en sociologie politique en 2002. Depuis 2011, il est chargé de cours à l'Université Marien Ngouabi et dans quelques instituts privés de Brazzaville. Il est co-auteur avec Joachim Emmanuel Goma-Thethet de l'ouvrage ''Jean-Serge Essous'', clarinette, saxophoniste et chanteur congolais (1935-2009)'', paru en 2002 chez L'Harmattan.

Alain-Patrick MASSAMBA

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Le secrétaire général du groupe Extra Musica a le profond regret d'informer les artistes musiciens **du groupe, les fans et sympathisants, les amis** et connaissances de la **grande famille Extra Musica, le décès de M. Cyriaque AWAMBI, dit Jovis** Moubara. Décès survenu **le dimanche 16 juin 2019, à l'hôpital de référence de Talangai, le 6e arrondissement de Brazzaville.** La veillée funèbre se tient **au numéro 213 de la rue Babembé, à Ouenze (arrondissement 5), référence arrêt 753, non loin du CEG Pierre Ntsiete et du lycée de la Révolution.**

IN MEMORIAM

22 juin 2018 – 22 juin 2019

Il y a une année déjà écoulée qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui son fils Jean Paul MASSANGA MAKOSSO, alias Jerry LANDH.

A cette occasion, Mme Julienne Zonzika et les enfants: Thémare, Garcia, Viali, Dallia, Naej, Angeli, Paulia, Anabelle et Gloire, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Des intentions de messes seront demandées en la paroisse **Ndona Marie de Mfilou les 22, 23 et 24 juin 2019.**

ORGANISATION DES PRODUCTEURS DE PETROLE AFRICAINS
AFRICAN PETROLEUM PRODUCERS ORGANIZATION
(APPO)

VACANCES DE POSTES

L'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO) recherche

des candidats qualifiés, citoyens des dix-huit (18) Pays Membres

de l'Organisation, pour pourvoir les postes ci-dessous:

N°	Position	Profil requis
1	DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT RILWANU LUKMAN	• Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en études pétrolières ou en développement ou de toute autre qualification; • Tranche d'âge : entre 40 et 60 ans ; • Minimum de quinze (15) années d'expérience professionnelle dans le secteur pétrolier ;
2	DIRECTEUR DES SERVICES D'APPUI	• Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en finances/ressources humaines ou de tout autre titre ; • Tranche d'âge : entre 40 et 60 ans ; • Minimum de quinze (15) années d'expérience professionnelle dans le secteur pétrolier ;
3	CHEF DES FINANCES ET DES RESSOURCES HUMAINES	• Titulaire d'un diplôme du premier cycle en finance/ressources humaines ou toute autre qualification ; • Tranche d'âge : entre 35 et 50 ans ; • Minimum de dix (10) années d'expérience professionnelle dans le secteur pétrolier ;
4	CHEF, ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE	• Titulaire d'un diplôme du premier cycle en administration / informatique ou toute autre qualification ; • Tranche d'âge : Entre 35 et 50 ans ; • Minimum de dix (10) années d'expérience professionnelle dans le secteur pétrolier ;
5	CHEF, ETUDES DES HYDROCARBURES	• Titulaire d'un diplôme du premier cycle en études pétrolières ou dans toute autre qualification ; • Tranche d'âge : Entre 35 et 50 ans ; • Minimum de dix (10) années d'expérience professionnelle dans le secteur pétrolier ;
6	CHEF, DEVELOPPEMENT DE CAPACITE ET COOPERA TION TECHNIQUE	• Titulaire d'un diplôme de premier cycle en administration/ gestion ou de tout autre titre ; • Tranche d'âge : Entre 35 et 50 ans ; • Minimum de dix (10) années d'expérience professionnelle dans le secteur pétrolier ;
7	CHEF, UNITE DE GESTION DES PROJETS	• Titulaire d'un diplôme de premier cycle en pétrole ou de tout autre titre pertinent délivré par une université/un établissement d'enseignement supérieur /un organisme professionnel reconnu; • Tranche d'âge : Entre 35 et 50 ans ; • Minimum de dix (10) années d'expérience professionnelle dans le secteur pétrolier ;
8	RESPONSABLE JURIDIQUE	• Titulaire d'un diplôme du premier cycle en droit délivré par une université/ un établissement d'enseignement suprieur reconnu ; • Tranche d'âge : entre 35 et 50 ans ; • Minimum de dix (10) années d'expérience professionnelle dans le secteur pétrolier ;
9	CHARGE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES	• Titulaire d'un diplôme de premier cycle en communication de masse ou de toute autre titre pertinent délivré par une université/ un établissement d'enseignement supérieur reconnu ; • Tranche d'âge : entre 35 et 50 ans ; • Minimum de dix (10) années d'expérience professionnelle dans le secteur pétrolier ;

Pour plus d'informations voir le Ministère des Hydrocarbures, secrétariat APPO 7e étage.

PUBLICATION

Député, José Cyr Ebina se dit en guerre contre les anti-valeurs

Député du Parti congolais du travail (PCT), élu à Ignié, dans le département du Pool, José Cyr Ebina affirme être en guerre contre les antivaleurs: corruption, concussion, fraude, détournement de deniers publics, etc. Il vient de publier un livre, le premier de sa bibliographie, intitulé «Mon combat», paru aux Editions Plus. Cet essai de 29 pages, qui a pour préfacier Michel Mongo, a été présenté et dédicacé le 7 juin 2019 dans un hôtel, à Brazzaville.

L'auteur dédicaçant son coup d'essai

Pour José Cyr Ebina, la publication d'un livre est la réalisation d'un rêve. *«Je me suis engagé en politique pour poursuivre un idéal, celui de contribuer au progrès de ma société, de mon pays. Depuis quelques années, j'ai épousé la lutte contre les anti-valeurs, particulièrement la lutte contre la corruption.*

Au Parlement, je suis membre de ce qu'on appelle l'APNAC, le Réseau des parlementaires africains de lutte contre la corruption dont le siège est à Nairobi, au Kenya.

Au Congo, je suis le président de l'antenne nationale de l'APNAC depuis 2015 et depuis juillet 2018, j'ai été élu comme vice-président Afrique Centrale du Bureau exécutif de l'APNAC.

Donc, en tant que parlementaire, je veux contribuer à ce combat contre les anti-valeurs», a-t-il expliqué.

Les rappels à l'ordre du Président Denis Sassou-Nguesso ont ébouti à la création de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion, et la fraude, remplacée par la Haute autorité de lutte contre la corruption, et l'Observatoire national anti-corruption.

«Vous savez très bien que le Président de la République est revenu sur la question des anti-valeurs en 2016, toujours dans son discours d'investiture, et le 30 décembre 2017, dans son message sur l'Etat de la Nation devant le Parlement réuni en congrès.

A ce niveau, il a appelé les parlementaires à s'engager à diligenter des enquêtes parlementaires contre les actes de corruption.

Mon engagement dans la lutte contre les anti-valeurs, contre la corruption, est donc une réponse à cette interpellation du Président de la République», a poursuivi l'auteur de *«Mon combat»*.

Pourquoi un livre plutôt qu'une proposition de loi sur la lutte contre les anti-valeurs? *«J'ai écrit pour interpeller mes compatriotes, particulièrement vous les jeunes, sur la nécessité de lutter contre ces maux qui minent la gestion publique et dont les dégâts sont entre autres le chômage des jeunes. Car, en définitive, les antivaleurs constituent une véritable menace pour la stabilité, la paix, la sécurité et l'unité nationale, c'est ce que je dis dans l'ouvrage»*, a soutenu José Cyr Ebina. Tout en s'appuyant sur les propos de Mme Christine Lagarde, la Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), prononcés en décembre 2017: *«C'est un phénomène particulièrement délétère pour la jeunesse. Quand la corruption est profondément enracinée, trop de jeunes n'entrevoient aucune perspective d'avenir, aucun but auquel aspirer; impossible de participer à la vie sociale, de lui imprimer leur marque, de s'y épanouir ou d'y apporter leur contribution. Ils perdent toute motivation à faire des études, puisqu'ils savent que la réussite dépend des relations et non des capacités. Abandonnant leurs illusions, ils deviennent désengagés, désenchantés. Ils perdent espoir. La corruption empoisonne les âmes».*

L'auteur de «Mon combat» a promis de faire une campagne de promotion de son livre qui est disponible en librairie au prix de 7000 F. CFA.

V.C.Y.

AMICALE BALOU CONSTANT (ABC)

Bientôt la 2e édition de l'émulation scolaire

Présidée par François De Paul Backoko, l'Amicale Balou Constant (ABC) est une association congolaise composée d'amis et anciens élèves de l'école Balou Constant de Loandjili, le quatrième arrondissement de Pointe-Noire. Depuis l'année dernière, elle organise une émulation au sein de cet établissement scolaire dont la deuxième édition aura lieu le 29 juin 2019. La cérémonie connaîtra la participation du maire de Pointe-Noire, Roland Bouiti Viaudo, de la députée de Loandjili, Suzanne Kaba-Velé Mpan, des 14 directeurs des écoles de Pointe-Noire et du directeur départemental de l'enseignement primaire et secondaire.

Au total, une centaine d'élèves et deux enseignants seront primés. Ceux-ci recevront des lots composés d'ordinateurs portables, de sacs et fournitures scolaires, de livres au programme, etc. «Ces prix aideront les parents à préparer à l'avance la rentrée scolaire prochaine et, par conséquent, à réaliser des économies et aux heureux récipiendaires d'être de plus en plus concentrés aux études et à créer un esprit d'émulation en eux et en tous les autres élèves», soutient François De Paul Backoko.

Le ministre Anatole Collinet Makosso primant un lauréat, lors de l'édition de l'année dernière

Organisée en partenariat avec la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), les Brasseries et limonaderies du Congo (BRALICO) et la Mairie centrale de Pointe-Noire, cet événement aura pour particularités le banquet auquel participeront les anciens de l'école Balou Constant, dont ceux basés à Brazzaville.

Pour la petite histoire, l'ABC a été créée en 2014.

Association apolitique et non-confessionnelle, elle a pour objectif général de promouvoir l'excellence, la compétition et la transparence des succès et des échecs au sein des jeunes, de défendre l'accès à tous à l'éducation formelle ou informelle.

Concrètement, il s'agit de mieux préparer la jeunesse aux responsabilités et aux opportunités d'une monde de plus en plus tourné vers la bonne gouvernance.

Les missions de l'ABC sont: entretenir entre les anciens et amis de l'école Balou Constant des relations amicales; travailler pour le bon renom de l'école; aider à l'orientation et au placement des jeunes (anciens élèves) à la fin de leurs études; promouvoir l'excellence et les valeurs morale au sein de l'école; appuyer/accompagner activement la direction de l'établissement à la vie de l'école et à sa modernisation; organiser des activités culturelles, socio-éducatives, artistiques et sportives au bénéfice des jeunes, enfants et adolescents scolarisés et non-scolarisés; renforcer le partenariat public-privé pour la modernisation de l'école du Congo; entreprendre des projets de développement au profit des jeunes avec le concours des donateurs nationaux et internationaux en s'appuyant sur l'éducation comme principal levier de la croissance économique.

La première édition de l'émulation était placée sous le patronage du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire, chargé de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. Une soixantaine d'élèves et deux enseignants étaient primés.

Véran Carrhol YANGA

220e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE D'ALEXANDRE POUCHKINE

Le Théâtre des arts libres a joué «La dame de pique»

Dans une adaptation et une mise en scène signées Jean-Marie Samedy Diatsonama, le Théâtre des arts libres a joué la pièce «L'as de pique» d'Alexandre Sergueïevitch Pouchkine. C'était le samedi 8 juin 2019, au Centre culturel russe de Brazzaville, à l'occasion du 220e anniversaire de la naissance du renommé poète, dramaturge et romancier russe. La représentation s'est déroulée sous le regard du représentant de l'Union européenne, Raul Mateus Paula, et du directeur du Centre culturel russe, Sergey Belyaev.

Une scène de la pièce

Pendant environ une heure et quinze minutes, le conteur Paul Tomski (Jean-Marie Samedy Diatsonama), Hermann (Boris Florian Mikala II), la comtesse Anna Fedotovna (Maryse Flore Banouanina), Naroumof (Patrice Moukanda), Sourine (Joël Mampouya), Lisavéta Ivanova (Raïssa Armelle Nzitoukoulou), et le figurant (Fann Mampouya) ont tenu le public en haleine. La régie son et lumière et le décor étaient assurés par Rodrigue Yeboua Yeboue. L'histoire: une nuit d'hiver, chez le lieutenant Naroumov, cinq jeunes gens passent leur temps à jouer. Ils en viennent à discuter du mystérieux pouvoir de la comtesse Anna Fedotovna, grand-mère de l'un d'entre eux, Paul Tomski. La vieille dame connaîtrait une combinaison secrète de trois cartes permettant de gagner infailliblement au jeu de pharaon.

Tomski narre l'histoire de sa grand-mère. Alors qu'elle séjournait à Versailles, dans sa jeunesse, elle jouait beaucoup. Un soir, elle perdit une somme colossale, ce qui provoqua la colère de son mari. Elle trouva une aide inespérée chez le comte de Saint-Germain: il lui révéla une martingale par laquelle elle regagna tout son argent le soir même. Mais depuis, la comtesse refuse obstinément de livrer son secret.

L'un des cinq compagnons de jeu est Hermann, jeune officier du génie d'origine allemande. Il n'a jamais touché une seule carte. Fasciné par la richesse que pourrait lui procurer la combinaison mystérieuse, il séduit Lisavéta Ivanovna, demoiselle de compagnie de la comtesse. Lisavéta lui donne rendez-vous un soir dans sa chambre. Mais Hermann s'introduit par une autre porte et se cache dans une pièce voisine. Après plusieurs heures d'attente, il entre chez la vieille dame, qui s'apprête à se coucher. Effrayée par l'arme dont l'intrus la menace, elle meurt sur le champ.

À l'enterrement de la comtesse, Hermann croit la voir cligner malicieusement de l'œil. Frappé d'effroi, il s'effondre. En même temps, Lisavéta est prise d'un malaise sur le parvis de l'église.

La nuit suivante, Hermann a une vision. La comtesse vient lui révéler son secret: le trois, le sept et l'as, qu'il devra jouer à raison d'une seule carte par soirée. Mais elle lui fait promettre d'épouser Lisavéta et de ne plus jamais jouer. Hermann devient victime d'une idée fixe: il voit partout des trois, des sept et des as... Envisageant de rompre sa promesse, il songe à quitter l'armée et partir pour Paris, où il pourrait s'enrichir en paix.

Cependant, sûr de lui, il se rend au casino dès le lendemain soir. Il joue la première carte avec succès. Le surlendemain, il abat la deuxième carte et gagne. Le troisième soir, il mise toute sa fortune sur ce qu'il croit être l'as. Mais par inadvertance, il a joué la dame de pique. Il s'en rend compte trop tard. La carte ressemble étrangement à la comtesse. Elle lui adresse même un nouveau clin d'œil...Ruiné, il sombre dans la folie. Interné à l'hôpital psychiatrique d'Oboukhov, il répète sans cesse: «Trois, sept, as! Trois, sept, dame!...»

Lisavéta Ivanovna épouse un aimable jeune homme et Tomski convole en justes noces avec la princesse Pauline.

Considéré comme le père de la littérature russe moderne, Alexandre Sergueïevitch Pouchkine est né le 6 juin 1799 à Moscou et est décédé le 10 février 1837 à Saint Pétersbourg.

Issu d'une ancienne famille de la noblesse russe ayant reçu une éducation française, sa mère était la petite-fille d'Abraham Pétrovitch Hanibal, esclave africain affranchi et anobli par Pierre le Grand.

V.C.Y.

FOOTBALL

La fièvre de la CAN monte doucement

A quelques jours de l'ouverture du plus grand rendez-vous du football du continent, en Egypte, la fièvre s'est installée dans les capitales des pays qualiés pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Les Congolais se sentent aussi concernés en dépit de l'absence de leur équipe nationale à cette édition. Acquisition de nouveaux téléviseurs ou abonnements aux bouquets étrangers, etc., on prend toutes les précautions pour ne rien rater des joutes qui s'annoncent explosives.

Pour participer à la fête, certains préfèrent suivre la compétition devant leur propre téléviseur. A l'approche de l'événement, un cinquantenaire habitant Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, et dont l'épouse est une passionnée du ballon rond, est allé faire réparer son téléviseur Sharp 32 pouces à l'atelier situé à un jet de pierre du lycée de la Réconciliation, pour s'assurer qu'il *«ne manquera aucun match»*. Un autre dont le téléviseur a été endommagé par la mauvaise qualité du courant électrique de l'opérateur national de distribution d'électricité, a pris le chemin du même atelier *«pour éviter»* que ses enfants *«passent le temps dans les ciné-clubs»*. Son écran plasma fonctionne à nouveau normalement.

Des amoureux du foot dans une salle de paris sportifs à Moungali

Chez les opérateurs exploitant le filon de la distribution de chaînes télévision par satellite ou par câble, les ventes ont flambé, le coût du matériel ayant été baissé. Chaque jour, ils enregistrent de nouveaux abonnements. Il en est de même dans les magasins d'appareils électro-ménagers. Les stocks de nouveaux téléviseurs s'écoulent vite en cette période.

Un propriétaire de ciné-club, assuré de faire salle comble, a investi dans l'achat des chaises et fait réparer son groupe électrogène pour pallier aux coupures d'électricité. *«Pour moi, la CAN est une aubaine. En augmentant le nombre de places, c'est un moyen de tirer davantage profit de cet événement»*, explique-t-il.

Les parieurs ne sont pas en reste; les salles et kiosques pour paris ne désemplissent pas. Le petit jeu de pronostics étant toujours délicat, ils se renseignent sur les forces et les faiblesses des équipes en présence. Que dire des ressortissants des pays qualifiés résidant à Brazzaville? Tout simplement qu'ils s'organisent eux-aussi, surtout les communautés de RDC et du Cameroun, les deux représentants de l'Afrique centrale.

On le voit, Brazzaville vit déjà au rythme de la CAN 2019. On s'arrache le calendrier de la compétition (programmée du 21 juin au 19 juillet) vendu à la criée. La CAF a opté pour des séries de trois matchs par jour, à 16h30, 19h et 22 h heure locale (soit 15h30, 18h et 21h au Congo). Seule exception: les matchs de la troisième journée du premier tour qui se disputeront simultanément soit à 18 h locale soit à 21h locale. De longues journées en perspective devant le petit écran, pour les fans du football. Nous y reviendrons avec forces détails dans notre édition du 21 juin, jour J.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ELIMINATOIRES
DES JEUX AFRICAINS 2019

Le volley-ball camerounais souverain à Brazzaville

La sélection congolaise messieurs de volleyball ne défendra pas sa médaille d'argent de 2015, lors des prochains Jeux africains prévus cette année au Maroc. L'unique ticket de la zone 4 dont le tournoi qualificatif s'est déroulé à Brazzaville, du 14 au 16 juin, a été arraché par le Cameroun.

Ce tournoi a connu une bien maigre participation, trois pays seulement: le Congo, le Cameroun et la RDC. Vainqueur, 3 sets à 1 (22-25; 25-20; 25-21; 25-19), lors de sa première confrontation face à la sélection sœur de la RDC, la sélection congolaise s'est lourdement inclinée, 3 sets à 0 (25-19, 25-19, 25-21) lors du match décisif, dimanche 16 juin au gymnase Henri Elendé, devant le Cameroun qui avait disposé de la RDC lors de sa première rencontre, sur un score identique.

La joie des Camerounais

«Je suis très heureux de ce que les garçons ont présenté, je ne croyais pas à une telle prestation. Notre problème a été la préparation. Mes joueurs n'ont eu que deux jours de préparation et même ceux de la diaspora qui étaient avec nous sont en vacances depuis un mois. Si nous mettons du sérieux dans une bonne préparation on peut faire mieux » a déclaré Charlemagne Vingha, l'entraineur du Congo, malgré l'amertume de l'élimination.

De son côté, l'entraineur adjoint du Cameroun, Armand Gilles Nyatcho, a souligné: *«On est très heureux pour cette victoire, nous la méritons puisque nous avons passé beaucoup de temps dans la préparation. Néanmoins, nous félicitons le Congo pour le jeu qu'il a présenté, la tâche n'était pas facile pour nous. Mais nous sommes les meilleurs de la sous-région, troisième africain et la meilleure équipe du continent à la dernière Coupe du monde, au Japon».*

Davy Dimitri MACKITA (stagiaire)

FABRIZIO CESENA, COORDONNATEUR DU CENTRE DE PREFORMATION DE KINTELE

Le bonheur et la fierté de participer à la Copa Angelo Quarenzi

Avant de s'envoler pour l'Italie où s'est tenu un symposium sur le football des jeunes, l'entraîneur du Centre de préformation de Kintélé, Fabrizio Cesana, nous a confié son bonheur et sa fierté de participer du 22 au 25 août prochain à la 13e édition de la Coupe Angelo Quarenzi, avec son équipe des moins de 14 ans. Le technicien italien en appelle également aux instances sportives nationales, afin de soutenir la formation au Congo.

Fabrizio Cesana

Pouvez-vous nous donner un aperçu de ce qui vous attend les prochaines semaines?

**Nous sommes invités en qualité de Diables-rouges U14 au tournoi international Angelo Quarenzi, en Italie. C'est dans le programme de notre centre. J'avais expliqué déjà qu'on doit faire chaque année un tournoi international pour évaluer notre travail. L'occasion est là pour faire un premier bilan.

Quelle notoriété ce tournoi a-t-il en Europe?

**C'est l'un des plus grands tournois d'Europe, au niveau des jeunes. Les meilleurs clubs italiens y participent. Cinq équipes étrangères, dont celle du Congo, sont conviées. C'est un bonheur et une fierté d'y participer, car c'est la première fois qu'une équipe africaine est invitée en treize éditions.

Quelles sont les motivations qui vous ont déterminées à l'accepter?

**Le centre travaille bien, on a un grand avenir, mais il faut commencer à se mesurer un peu avec les autres pour donner un peu d'expérience aux enfants. Je suis sûr que la tranche d'âge entre 12-13 et 14 ans est constituée de très bons joueurs, des joueurs d'avenir. On va là-bas pour mesurer la qualité de notre travail et la valeur de nos enfants.

Ce n'est pas risqué de se frotter à des adversaires chevronnés?

**Non, on va là-bas pour gagner en expérience. Et je suis convaincu qu'on jouera notre carte. L'équipe est très bien préparée, on a des matchs chaque dimanche, donc on arrivera là-bas en août dans les meilleures conditions.

Quel le programme de préparation avant le départ en Italie ?

**Pour l'instant, on s'entraînera quatre fois par semaine. A partir du 10 juin on fera 5 entraînements par semaine et un match amical par semaine. Et à partir du 30 juin, les enfants seront internés au Centre de formation pour faire la dernière mise au vert avant de partir pour l'Italie, le 17 août.

Dans quel état d'esprit les enfants ont-ils appris qu'ils iront en Italie?

**Vous comprenez bien que les enfants ont accueilli la nouvelle avec beaucoup d'enthousiasme. Ils n'attendent plus que le jour où ils vont s'envoler pour l'Italie et celui du match d'ouverture, puisque nous jouerons le premier match de la compétition. Ce sera le 22 août, contre l'AC Milan.

Avez-vous composé votre équipe?

**Le règlement du tournoi nous impose d'amener 16 joueurs. On a fait une présélection de 22 joueurs que nous allons réduire pour ne rester qu'avec 16 joueurs.

Qui finance votre participation à ce tournoi?

**Nous avons le soutien du ministre des Sports qui a déjà validé notre participation. L'ambassade d'Italie nous aide aussi à obtenir toutes les facilités d'obtention de visa.

Quel regard portez-vous sur la formation au Congo?

** Ça doit être une priorité pour les instances nationales. Mais il manque une politique générale de formation des jeunes et les compétitions des plus jeunes. Il faut y penser pour soutenir la formation au Congo.

Propos recueillis par
G.-S.M.

HANDBALL

CARA se heurte à Abo-Sport

Après avoir battu l'Etoile du Congo puis la DGSP en version féminine lors de ses deux dernières confrontations, CARA n'a pas pu poursuivre sa série d'invincibilité puisqu'il s'est heurté à Abo-Sport en s'inclinant, 18-31.

Entre CARA et Abo-Sport

«Ce n'était pas un match facile, puisque jusqu'au dix premières minutes le score n'était pas en notre faveur. Abo-Sport est une équipe jeune, en plus tenante du titre, donc nous avons pu prouver ce que nous étions capables» a souligné l'entraineur d'Abo-Sport, Lad-Dah Lembessy.

De son côté, Pacôme Gambomi du CARA, reconnait les failles de son équipe et le point fort de son adversaire : *«mon équipe a un problème de côté, puisque, avant même ce match, nous avant aussi souffert face à la DGSP malgré notre victoire. En plus, les joueuses d'Abo sont encore très jeunes et rapide voilà ce qui nous a de nouveau crée d'énorme difficulté pendant ce match»*

Outre cette rencontre, la DGSP a dicté sa loi à l'Etoile du Congo en lui infligeant 32-25. L'Inter Club, de son côté, s'est imposé devant Ekembongo, 37-29.

Davy Dimitri MACKITA (stagiaire)

VIVEZ LA PASSION DE LA CAN AVEC LES TÉLÉVISEURS

VESTEL

MADE IN EUROPE MADE IN

Support mural offert !

32" HD — **115 000 Fcfa HT**

49" FULL HD/SMART +NETFLIX — **299 000 Fcfa HT**

En exclusivité chez

BUROTOP IRIS

BZV Tél : 06 669 60 60
PNR Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com